

Saint-Maurice-Montcouronne

Bulletin Municipal 2019



SOMMAIRE

Vie Municipale	3-25	
Le Mot du Maire	3	
La Mairie	4	
Informations Pratiques	5-7	
Finances	8-9	
Urbanisme	10	
Travaux	11-14	
École	15-19	
Conseil des jeunes	20	
Communication	20	
Communication mobile	21	
CCAS	22-23	
Cérémonies	24	
CCPL	25	
Les Dossiers	26-34	
Compteurs communicants	27-30	
Sécurité	30	
Fibre	31-32	
PNR	33-34	
Vie associative	35-57	
Liste des associations	35	
Agenda 2019	36	
Présentation des associations	37-57	
Partenaires d'évènements	58-59	
État Civil	60	



Le Mot du Maire

Chères Saint-Mauriciennes, chers Saint-Mauriciens,

L'année 2018 s'est achevée, avec quelques faits importants tels que le cinquantenaire de mai 68, l'anniversaire de la constitution de notre république (60 ans), le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, l'attentat de Strasbourg. Des événements qui doivent nous rappeler que notre union sera toujours notre force, mais ne doivent pas faire oublier les difficultés du quotidien de certains, mises en évidence par la gronde populaire qui a démarré à la fin d'année, se poursuit encore, et qui reflète un malaise profond au sein de notre nation.



En 2018, notre commune a été durement touchée.

Les épisodes neigeux de février, les fortes inondations de juin qui ont été dévastatrices et ont affecté nombre d'entre vous.

À notre demande, notre commune a été classée en catastrophe naturelle.

En 2018, nous vous avons fait part de nos engagements et je tiens à vous dire qu'ils ont été tenus : De nouveaux horaires à la mairie, des ouvertures élargies au public, les permanences des élus, la boîte à idées, le point informatique à la mairie, le flash en version électronique, le renouveau du Conseil des Jeunes, des commissions mêlant élus et habitants...

Pour 2019, nous mettrons en place prochainement un grand plan de travaux.

Nous continuerons nos réflexions, et différentes équipes projets vont être constituées pour travailler sur ces sujets. Vous en trouverez les détails dans ce bulletin.

De nouveaux moyens de communication vont voir le jour, notamment des panneaux lumineux et une application sur téléphone portable, dédiée à la commune.

Nous allons également déployer des réunions de quartier, pour venir vous rencontrer, échanger, débattre ; être plus proches de vous.

Je voudrais, comme chaque année, et c'est essentiel, saluer nos associations, qui par leurs nombreuses activités contribuent à faire vivre notre village et à lui apporter dynamisme et bonne humeur. Ce sont des instants de partage auxquels nous tenons tous.

Je remercie toutes les associations qui ont œuvré pour que nos joies prédominent sur nos peines.

Un grand bravo pour le Téléthon à Saint-Maurice qui, grâce à votre participation, reverse près de 5600 € collectés pour l'AFM.

Je n'oublie pas notre Conseil des Jeunes. Ils sont d'une richesse extraordinaire avec leurs idées, dans leurs actions.

Vous le savez, toutes ces réalisations ne pourraient se faire sans l'aide pleine et entière de l'équipe municipale et sans votre confiance témoignée !

Vous trouverez, au travers de la lecture des pages de ce nouveau bulletin, le détail de nos actions passées et à venir mais aussi des informations plus complètes sur tous les sujets qui concernent notre commune.

Merci à Alain Fischer pour son implication dans sa mise en œuvre.

Je vous souhaite à tous de connaître de nombreuses joies qui viendront embellir votre quotidien, de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur et d'être toujours heureux de vivre dans notre village.

Le conseil municipal, le conseil des jeunes et tous les services de la commune se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2019.

Bonne Année à toutes et à tous !

La Mairie



William BERRICHILLO	MAIRE	
Jean-Philippe VILLETTE	1^{er} Adjoint	Communication, Jeunes, Culture & Vie Associative
Gaëlle BRESSANELLI	2^{ème} Adjointe	Enfance et Vie scolaire
David MARTINS	3^{ème} Adjoint	Urbanisme, Développement Durable
Catherine FISCHER	4^{ème} Adjointe	Fonctionnement, Environnement, CCAS & Archives
Christian DELOMME	5^{ème} Adjoint	Travaux & Sécurité (Biens & personnes)

PERSONNEL COMMUNAL

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Dominique	MARTINI
Anne	LOUREIRO
Dominique	MASSON
Céline	TARGET
Sébastien	CORDIN
Christine	GRAZIANI
Patrick	FAVRE
Joëlle	DUPERRIER
Philippe	CLOUP
Corine	PICAVET
Michel	BLANCHARD
Danielle	DILLMANN
Jean-Marc	PARIS

Service Technique

Philippe	ALLEAUME
Olivier	BERTHAULT
Anthony	NICOLAU
Gilles	PEGAITAZ

Ecole

Maxime	FRECHE
Isabelle	BARBIER
Roseline	POMAREDE
Nadia	DJAFRI
Martine	GOUROU
Andrée	KURZEJ
Sophie	LABED
Christine	THOUSSEAU
Sophie	DUARTE
Morgane	DE SAN FELIX
Alexis	NABAIS

Services Administratifs

Christine	GERARD
Thais	COUSIGNE
Benoit	MARY

Votre Mairie

Ouverture au public

Lundi	15h—17h30	Téléphone :	01 64 58 91 55
Mardi	8h—19h	Télécopie :	01 64 58 83 80
Mercredi	8h30—17h30	Site internet :	www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr
Judi	15h—17h30		
Vendredi	15h—17h	Email :	mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr
Samedi	9h00 - 12h00 les 1^{er} et 3^e samedis du mois		

Informations Pratiques

Numéros d'urgence

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Urgences	112
Urgences SMS	114
Centre antipoison	01 40 05 48 48
SOS médecin	0826 889 191
Enfants en danger	119

CPAM

Adresse postale : 91040 EVRY Cedex
Site : <https://www.ameli.fr>
Agence : 5 rue du Facteur Cheval
91000 Évry

Allo Service Public 3939

Service de renseignement administratif
interministériel 8h30 à 18h15.

0,15 € / minute + prix de l'appel
Site : <https://www.service-public.fr/>

Préfecture :

Boulevard de France 91010 Evry cedex
Tél. : 01 69 91 91 91
Site : <http://www.essonne.gouv.fr/>

Sous-préfectures

• Avenue du Gal de Gaulle
91120 PALAISEAU
Tél. : 01 69 91 91 91

• 4 Rue Van Loo, 91150 ÉTAMPES
Tél. : 01 69 91 91 91

Centre des impôts d'Arpajon

29 avenue du Général de Gaulle
91290 ARPAJON Tél. : 01 69 26 84 00

Conseil général de l'Essonne

Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 EVRY CEDEX
Tél. : 01 60 91 91 91
Email : contact@essonne.fr

Pharmacie de garde

Le commissariat d'Arpajon, au 01 69 26 19 70, vous transmettra les coordonnées de la pharmacie de garde. La nuit, pour des raisons de sécurité, la pharmacie ne vous servira que si elle a été prévenue préalablement par le commissariat.

On peut également retrouver la liste des pharmacies de garde du département, sur le site internet :

<https://monpharmacien-idf.fr/>

Médecin de Garde

La nuit et le week-end, contactez le répondeur de votre médecin traitant ou le numéro unique de Permanence médicale au 01 64 46 91 91.

Ou encore SOS médecin 0 826 889 191

Paroisse de St Maurice Montcouronne

Elle fait partie du Secteur pastoral de Limours
Prêtre responsable du secteur **Père Christian Remond**
Tél. de l'accueil : 06 86 75 18 51
4, rue Maurice Béné - Limours

La Paroisse dépend du groupement de Briis
Prêtre responsable : **Père Jacobs Suana Wahita**
Tél de l'accueil : 01 64 90 70 52
9 rue de l'Orme Maillard - BRIIS SOUS FORGES

Vos contacts sur Saint-Maurice-Montcouronne

Équipe animatrice : **Ghislaine Rocher** : 06 72 81 79 89

La messe est célébrée tous les 4^e dimanche du mois (sauf pendant juillet et août) à 11h
Affichage des manifestations : porte de la sacristie

mail : secteurcatho.limours@wanadoo.fr
Site : <http://www.secteurlimours-catholique.fr/>

SYORP (SYndicat Orge Remarde Predecelle)

<http://www.syndicatdelorge.fr/> Tél. : 01 69 12 15 40
63, route de Fleury • 91172 VIRY-CHÂTILLON cedex

Vigilances crues

Site : <https://www.vigicrues.gouv.fr>

SEOE (Syndicat Eau Ouest Essonne)

<http://www.eauouestessonne.fr/>
24, rue du Général Leclerc 91470 FORGES-LES-BAINS
Tél : 01 64 59 65 28

**Communauté de commune du Pays de Limours
(CCPL)**

615, rue de la Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges
Tel : 01 64 90 79 00 Site : <http://www.cc-paysdelimours.fr/>

CCPL Emploi

<http://www.cc-paysdelimours.fr/offres-emploi>

Transport : Gare autoroutière de Briis sous Forges

Site : <http://www.cc-paysdelimours.fr/transport-gare-autoroutiere>
Tél : 01 64 90 35 09

SAVAC

Tél : 01 30 52 45 00
Site : <https://www.savac.fr/>

POLE-EMPLOI

3, Avenue Eugène Vernholes
91410 Dourdan
Appelez au 3949
Site : <https://www.pole-emploi.fr>

Consultation juridique gratuite

Maison de justice et du droit
rue des Bergères 91940 LES ULIS
Téléphone : 01 64 86 14 05

SIREDOM 6, rue du Buisson Rondeau 91650 Breuillet
Tél. : 01 69 94 14 14. Site : <https://www.siredom.com/>

Points collectes verre et papier sur Saint Maurice Montcouronne :

Rue de la Fontaine du Saule (bas de l'école)
Rue du Pressoir (parking du Bidon)
Rue de Berchevilliers / Près de la Salle Polyvalente

Déchetterie :

Briis-sous-Forges, site géré par le SIREDOM :

Pour y accéder, visitez le site : <http://siredom.com/particuliers>

Un service d'enlèvement est disponible au **01 69 94 14 18 sur rendez vous.**

Ce service est gratuit pour les personnes de plus de 65 ans, une fois par an. Pour tous les autres, ce service est payant, facturé 33 € par enlèvement. Attention, seuls les encombrants annoncés par téléphone lors de la prise de rendez-vous seront collectés.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Briis	fermé	fermé	9h-12h45 14h-17h45	9h-12h45 14h-17h45	14h/17h45	9h-12h45 14h/17h45	9h-12h45

Si vous souhaitez absolument accéder à la déchetterie de Saint-Chéron, il vous faudra obtenir une carte d'accès auprès du SITREVA (www.sitreva.fr)

QUELQUES RAPPELS :

ENTRETIEN DES HAIES ET DES TROTTOIRS

Il est de votre responsabilité d'entretenir vos haies, qu'elles soient séparatives de vos voisins ou de la voie publique.

Le personnel communal entretient de manière régulière l'ensemble des trottoirs de la commune et des hameaux. En période hivernale, nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de débayer les trottoirs et parkings enneigés jouxtant votre habitation.

En cas d'accident, votre assurance responsabilité civile sera mise en jeu.

NUISANCES

Nous vous rappelons que la tonte du gazon, la coupe des végétaux et autres travaux divers générant des nuisances sonores, sont interdits les dimanches et jours fériés.

Un arrêté préfectoral interdit tout feu sur le département. Les déchets, y compris les végétaux, n'ont désormais plus à être brûlés mais doivent être ramassés suivant le calendrier de collecte, ou déposés à la déchetterie.

Conteneur :

Il vous est demandé de sortir vos containers la veille ou le matin du ramassage et de les rentrer le soir du ramassage.

Calendrier :

A noter que sur « Le Bois Bourdon », le calendrier est aligné avec Courson-Monteloup et donc décalé d'une journée.

CALENDRIER 2019 COLLECTE DES DÉCHETS												Saint-Maurice-Montcouronne	
Ordures ménagères mardi matin			Papiers et emballages mercredi matin			Déchets végétaux (Mise en décharge 18 - 19 semaine 49) jeudi après-midi semaines paires							
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre		
1 M	1 F	1 V	1 S	1 D	1 M	1 M	1 V	1 S	1 D	1 M	1 D		
2 M	2 F	2 V	2 S	2 D	2 M	2 M	2 V	2 S	2 D	2 M	2 D		
3 J	3 D	3 V	3 S	3 D	3 M	3 M	3 V	3 S	3 D	3 M	3 D		
4 V	4 L	4 M	4 J	4 S	4 D	4 M	4 V	4 S	4 D	4 M	4 D		
5 S	5 M	5 V	5 S	5 D	5 M	5 M	5 V	5 S	5 D	5 M	5 D		
6 D	6 M	6 V	6 S	6 D	6 M	6 M	6 V	6 S	6 D	6 M	6 D		
7 L	7 F	7 V	7 S	7 D	7 M	7 M	7 V	7 S	7 D	7 M	7 D		
8 M	8 F	8 V	8 S	8 D	8 M	8 M	8 V	8 S	8 D	8 M	8 D		
9 M	9 D	9 V	9 S	9 D	9 M	9 M	9 V	9 S	9 D	9 M	9 D		
10 J	10 D	10 V	10 S	10 D	10 M	10 M	10 V	10 S	10 D	10 M	10 D		
11 V	11 L	11 M	11 J	11 S	11 D	11 M	11 V	11 S	11 D	11 M	11 D		
12 S	12 M	12 V	12 S	12 D	12 M	12 M	12 V	12 S	12 D	12 M	12 D		
13 D	13 M	13 V	13 S	13 D	13 M	13 M	13 V	13 S	13 D	13 M	13 D		
14 L	14 J	14 V	14 S	14 D	14 M	14 M	14 V	14 S	14 D	14 M	14 D		
15 M	15 V	15 S	15 D	15 M	15 M	15 V	15 S	15 D	15 M	15 D	15 D		
16 M	16 S	16 D	16 M	16 J	16 S	16 D	16 V	16 S	16 D	16 M	16 D		
17 J	17 D	17 V	17 S	17 D	17 M	17 M	17 V	17 S	17 D	17 M	17 D		
18 V	18 L	18 M	18 J	18 S	18 D	18 M	18 V	18 S	18 D	18 M	18 D		
19 S	19 M	19 V	19 S	19 D	19 M	19 M	19 V	19 S	19 D	19 M	19 D		
20 D	20 M	20 V	20 S	20 D	20 M	20 M	20 V	20 S	20 D	20 M	20 D		
21 L	21 J	21 V	21 S	21 D	21 M	21 M	21 V	21 S	21 D	21 M	21 D		
22 M	22 V	22 S	22 D	22 M	22 M	22 V	22 S	22 D	22 M	22 D	22 D		
23 M	23 S	23 D	23 M	23 J	23 S	23 D	23 V	23 S	23 D	23 M	23 D		
24 J	24 D	24 V	24 S	24 D	24 M	24 M	24 V	24 S	24 D	24 M	24 D		
25 V	25 L	25 M	25 J	25 S	25 D	25 M	25 V	25 S	25 D	25 M	25 D		
26 S	26 M	26 V	26 S	26 D	26 M	26 M	26 V	26 S	26 D	26 M	26 D		
27 D	27 M	27 V	27 S	27 D	27 M	27 M	27 V	27 S	27 D	27 M	27 D		
28 L	28 J	28 V	28 S	28 D	28 M	28 M	28 V	28 S	28 D	28 M	28 D		
29 M	29 V	29 S	29 D	29 M	29 M	29 V	29 S	29 D	29 M	29 D	29 D		
30 M	30 S	30 D	30 M	30 J	30 S	30 D	30 V	30 S	30 D	30 M	30 D		
31 J	31 D	31 V	31 S	31 D	31 M	31 M	31 V	31 S	31 D	31 M	31 D		

Les collectes sont assurées tous les jours fériés

Collecte des encombrants : uniquement sur rendez-vous au 01 69 94 14 18

Pour toute question : 01 69 94 14 14
collecte@siredom.com

Siredom - 63 rue du Bois Chaland - 93090 Lisses
 Tél : 01 69 74 23 50
 Email : ecotoxic@siredom.com
 www.siredom.com



RECYCLAGE : Les consignes de tri ont évolué. TOUS les emballages vont désormais dans votre conteneur Jaune/Orange. Il ne faut surtout pas imbriquer les emballages les uns dans les autres.



Finances

Cette année nous avons voulu, non seulement vous informer du budget général de la commune, mais aussi vous donner les grandes répartitions de dépenses avec une analyse aidant à votre compréhension

Dépenses de fonctionnement : 1 163 379,87€



Recettes de fonctionnement : 1 352 522,04€

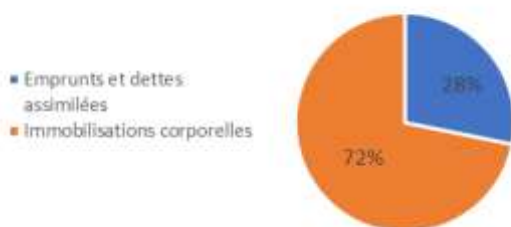


Charges à caractère général : 355 895,87€
 (électricité, achats de repas, entretiens voies et réseaux, fournitures, contrats de maintenance)
 Charges de personnel : 623 532,71€
 Atténuations de produits : 30 265,37€
 Charges de gestion courante : 129 203,86€
 (subvention aux associations, indemnités élus, participation aux divers syndicats)
 Charges financières : 22 514,41€
 Charges exceptionnelles : 1967,65€

Résultat reporté 2018 : 181 801,30€
 Atténuations de charges : 4 254,67€
 Produits de services : 114 617,94€
 Impôts et taxes : 823 760,68€
 Dotations et subventions : 162 940,66€
 Produits de gestion courante : 51 865,98€
 Produits exceptionnels : 13 280,81€

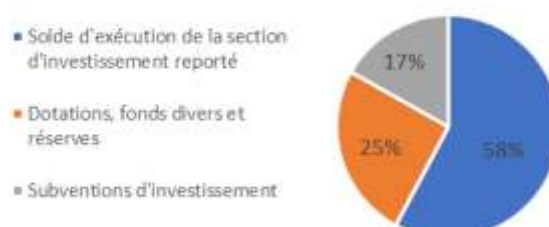
Malgré des dépenses conséquentes sur le poste « charge de personnel », liées à une régularisation obligatoire, nos dépenses ont été maîtrisées. Nous dégageons un solde positif d'environ 189 142 € en fonctionnement et de 52 316 € en investissement.

Dépenses d'investissement : 257 776,68 €

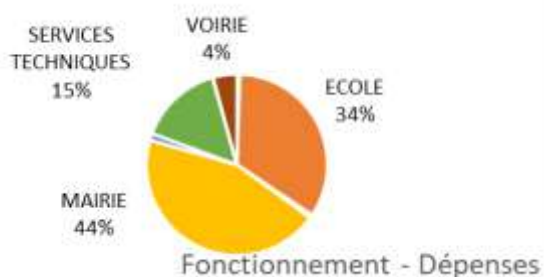


Emprunts et dettes assimilés : 71 607,15€
 (Remboursement en capital des emprunts)
 Immobilisations corporelles : 185 169,53€
 (réfection de routes, trottoirs, fenêtres de l'école, portillon)

Recettes d'investissement : 310 093,11€

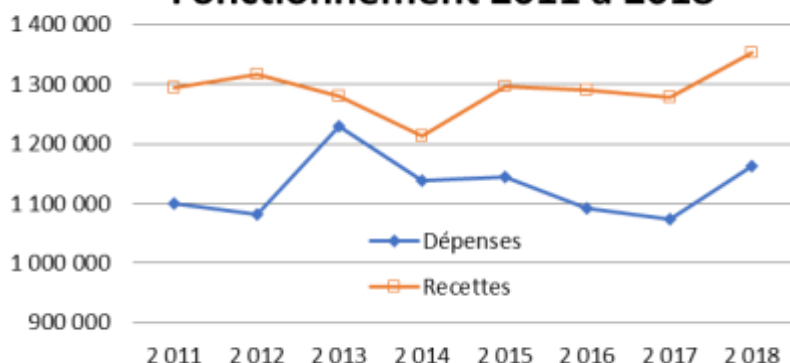


Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 179 817,44€
 Dotations, fonds divers et réserves : 78 844,69€
 Subventions d'investissement : 52 320,98€



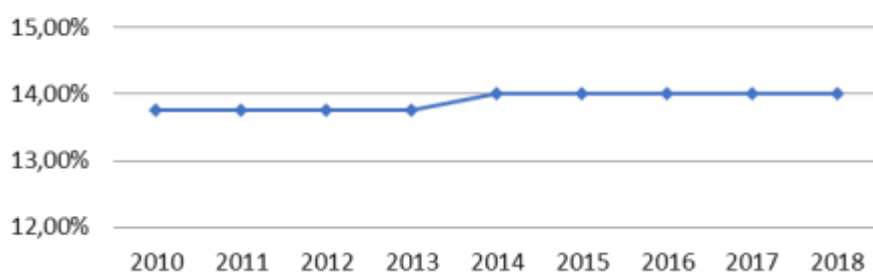
Comme vous pouvez le constater les dépenses de fonctionnement sont majoritairement réparties entre la mairie, l'école et les services techniques.

Fonctionnement 2011 à 2018



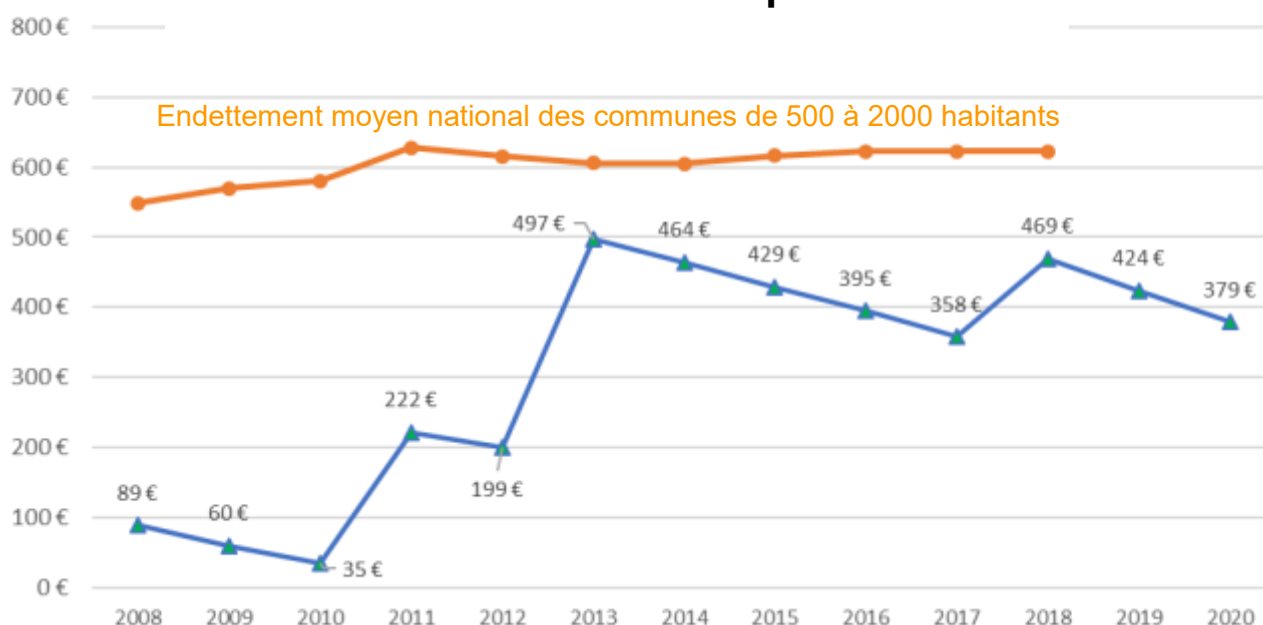
Nos dépenses de fonctionnement restent maîtrisées. Ce solde positif est important pour la création de notre budget 2019. Nos actions de recherche en subventions ont également permis d'accroître les recettes et de mieux équilibrer les charges.

Evolution de la taxe d'habitation



Depuis 2010, la taxe d'habitation, part communale, n'a que très peu évolué (de 13,76 à 14% en 9 années).

Endettement de la commune par habitant



Avec divers investissements réalisés ces dernières années (Maison Soyer, garderie, école, travaux voiries...), la commune reste bien en-deçà des taux moyens d'endettement des communes de même taille. Cela permet à notre commune d'envisager un plan d'investissement pour les années futures.

Pour rappel :

De manière générale, sont imputées en investissement, les dépenses afférentes à des biens immobiliers qui enrichissent le patrimoine de la collectivité tandis que celles relatives à des charges et des biens meubles, consommés lors de leur utilisation, sont inscrites en fonctionnement. Les dépenses d'investissement donnent lieu à un remboursement de la TVA payée (FCTVA), ce qui n'est pas le cas pour les dépenses de fonctionnement.

Après avoir constaté quelques travaux sans déclaration ni autorisation, il nous semble important de faire connaître ou de rappeler quelques règles d'urbanisme.

Très simplement, tout changement de l'aspect extérieur de votre maison ou propriété doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Cependant, aucune déclaration n'est nécessaire pour la création d'une surface inférieure à 5 m². Il en est de même pour les piscines dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 10 m², et les châssis et serres dont la hauteur est inférieure à 1m80.

Trois types de déclaration existent : la **déclaration préalable** de travaux, le **permis de construire** (avec ou sans démolition), le **permis de démolition**.

La **déclaration préalable** suffit pour :

- Les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, d'une maison individuelle ou ses annexes tels que : changement de portail, portes, volets, toitures, fenêtres, velux, piscines, murs de limite séparative, clôtures, façades et ravalement de façade, terrasses, vérandas, garage, etc.).
- Les changements de destination d'un bâtiment existant sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment concerné, et l'aménagement des combles si la surface créée est supérieure à 10 m² de surface de plancher.
- Les travaux créant une surface de plancher supérieure à cinq mètres carrés (5 m²) et inférieure à vingt mètres carrés (20 m²).
- Les travaux de modification du volume d'une construction existante entraînant le percement d'un mur extérieur ou de la toiture.
- Les travaux entraînant la création d'une surface de plancher inférieure à quarante mètres carrés (40 m²) sans porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà du seuil de 150 mètres carrés (150 m²).

Un **permis de construire** est indispensable pour :

- Les travaux entraînant la création d'une surface de plancher supérieure à quarante mètres carrés (40 m²).
- Entre ce seuil de vingt mètres carrés (20 m²) et quarante mètres carrés (40 m²), le permis de construire est exigé quand les travaux portent la surface ou l'emprise totale de la construction à plus de 150 mètres carrés (150 m²) et impliquent donc le recours à un architecte.
- Les travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière.
- Les travaux sur un immeuble ou une simple partie d'immeuble, inscrit comme monument historique ou situé dans un secteur sauvegardé (sauf pour de simples travaux d'entretien et de réparations courants).
- Les travaux modifiant la structure ou la façade d'un bâtiment ou de la structure porteuse quand ils s'accompagnent d'un changement de destination.
- La modification du volume d'habitation lorsqu'il y a création d'une ouverture sur un mur extérieur.

Un **permis de démolition** est indispensable, préalablement à :

- Toute démolition totale ou partielle d'une construction existante

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver le PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur notre site Internet, rubrique URBANISME ou venir le consulter en Mairie.

Attention : si votre habitation se trouve dans un rayon de 200 mètres de l'église ou du château de Baille, vous êtes soumis aux règles des Bâtiments de France (ABF).

Les délais de traitement des demandes sont les suivants :

Déclaration préalable simple :	1 mois
Déclaration préalable en zone « Bâtiment de France » :	2 mois
Permis de construire simple :	2 mois
Permis de construire en zone « Bâtiment de France » :	3 mois

Une question ou un conseil : envoyez-nous un mail par le biais de notre site internet, ou à l'adresse suivante : mairie-saint-maurice@wanadoo.fr ; appelez ou prenez rendez-vous en mairie. Nous vous apporterons les réponses et vous accompagnerons dans vos projets.

Travaux

Travaux réalisés en 2018

Cette année 2018 aura été une année riche en travaux, au-delà des travaux d'entretien courant des locaux et des espaces extérieurs, réalisés par nos agents municipaux.

Voici les principaux travaux que nous pouvons retenir :

Des travaux de remise en état de voirie



Allée de la Butte Blanche



Rue de la Rémarde



Rénovation de la voirie, rue de Folleville



Rénovation totale du chemin de Picot (Ardenelles)

Des travaux de remise en état de trottoirs



Remise en état des trottoirs rue de Courson

Les premiers travaux de remise en état de trottoirs ont commencé en octobre, rue de Courson, et se poursuivront en 2019.

Le nombre de trottoirs à remettre en état est considérable et ces travaux devront s'étaler sur plusieurs années.

Le remplacement des dernières fenêtres de l'école

Le remplacement des dernières fenêtres de l'école permet de régler le chauffage de façon homogène entre les salles de classe et permettra de diminuer les consommations de chauffage pour les années à venir.



La sécurisation des accès de l'école



Pendant les congés de la Toussaint, un portail a été installé sur l'accès principal de l'école pour sécuriser les entrées et sorties de nos bambins.

La zone d'arrêt minute a été matérialisée au sol, et les véhicules ne sont plus autorisés à stationner à cet endroit.



Mais aussi...

La remise en état des cours de tennis extérieurs (frais partagés entre la mairie et le club de tennis).

La remise en état partielle de la façade de la mairie avec la mise en peinture des fenêtres et la réfection des corniches sous toiture.

L'élagage de nombreux arbres en partie basse de la route de la Rémarde, de la route de Bruyères et du chemin des Écoles.

La remise en état de notre balayeuse qui, depuis mi-novembre, a repris du service et permet de maintenir nos rues en état de propreté. Afin de limiter les frais d'entretien, une convention a été signée avec la commune de Vaugrigneuse pour un usage partagé.

Sans oublier...

Les nombreux dépôts sauvages que nos agents ont dû ramasser et porter à la déchetterie, ce qui représente plus de 10m³ par mois de végétaux, depuis cet automne, mais aussi de morceaux d'ouvrages maçonnés, de tuiles, de cartons et d'anciens meubles qui se retrouvent sur nos chemins, dans nos fossés et parfois même sur la route en pleine nuit, au mépris de la sécurité.

L'épisode neigeux de février dernier, où nos agents ont travaillé d'arrache-pied pour que l'on puisse circuler librement dans les rues de notre commune.

Les inondations du mois de juin, où de nombreuses maisons et terrains ont été envahis par les eaux boueuses de la Prédecelle et de la Rémarde. Une réunion publique avec le SYORP sera prochainement organisée pour rendre compte des conclusions du bureau d'étude qui a été missionné pour évaluer les possibilités d'aménagement et les travaux nécessaires pour limiter au maximum les effets ces inondations.

Des projets pour 2019

Mise en place, en cours, de coussins berlinois pour limiter la vitesse sur 3 axes où les véhicules roulent beaucoup trop vite :

- Rue de Bourguignette, dans sa partie la plus étroite
- Rue des Ormes où, compte tenu de la largeur de la chaussée, les véhicules roulent souvent très vite, oubliant que c'est l'un des axes principaux empruntés par les enfants pour se rendre à l'école
- Le bas de la rue de Courson où la visibilité est très réduite.



Sécurisation de la RD 27



Étude en cours, avec l'aide du département, pour abaisser la vitesse sur la RD 27 entre l'entrée du village et le rond point de la Belle Etoile.

Travail en collaboration avec le département pour sécuriser le carrefour entre la RD 27 et la rue de l'Égalité (Projet pris en charge par le département).

Éclairage public

Mise en place d'un éclairage public en bas du chemin de Picot
Remplacement des éclairages défectueux

Projet de remplacement et de modernisation avec le passage en ampoules à led de nos anciennes lanternes et candélabres pour améliorer notre éclairage public et baisser nos consommations électriques, avec une recherche de financements pour nous accompagner dans ce vaste projet.

Éclairage du parking du stade

Mise en place d'un éclairage pour la sécurisation du parking servant au stade et aux activités se déroulant le soir dans la salle du Bidon.

Prévision de travaux pour 2019

Routes et trottoirs

Continuité dans nos travaux de réfection des chaussées et des trottoirs.
Quelques exemples :



Passage en sens unique de la rue de Bourguignette sur le tronçon compris entre la rue du Pres-soir et la rue de la Plaine.

Église

Remise en état des marches de l'entrée de l'église, avec la création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

Concertation et mise en place d'une équipe projet pour la rénovation de notre église.



Monument aux morts

Nettoyage intégral du monument, dossier déjà initié en 2018 et en attente de subven-tions.

Vidéo surveillance

Étude en cours pour le remplacement et l'extension de notre système de vidéo surveillance qui commence à être un peu vieillissant.

École :

Étude sur la réfection de la cours de l'école maternelle.



VIE SCOLAIRE : REALISATIONS, COMMISSIONS, PERISCOLAIRE ET TEMPS FORTS DE L'ECOLE

REALISATIONS 2018

Durant l'année 2018, la commune a réalisé les travaux suivants à l'école :

- Changement des 16 fenêtres restantes
- Réparation du portail du bas et installation d'un nouveau portillon
- Changement des bancs de maternelle
- Peinture des toilettes des filles en élémentaire
- Rafranchissement et amélioration de la cantine (nouveau plan de travail, pose d'étagères, nouveaux meubles de rangement,...)
- Installation de 3 vidéoprojecteurs en location dans les classes.
- Installation d'une bâche pour le bac à sable dans la cour élémentaire.
- Réparation du bac à sable en maternelle
- Installation de pièges pour les chenilles processionnaires sur tous les arbres à risque
- Réfection des peintures au sol dans la cour et sur le parking
- Amélioration de la bibliothèque de la maternelle
- Réparation de la barrière de la cour des maternelles
- Installation d'un panneau d'affichage au portail du haut
- Réparation de l'éclairage extérieur de l'école
- Déplacement du tableau numérique en maternelle



Un grand merci à Philippe, Olivier, Gilles et Anthony, du Service Technique, pour leur réactivité et leur efficacité !

Un grand merci également à Messieurs Deboucher et Cloup pour l'amélioration du réseau informatique !

CAISSE DES ECOLES

La Caisse des Écoles, gérée à la fois par le Maire, trois élus municipaux (Mmes Bressanelli, Fischer et Loureiro), les enseignants et trois parents sociétaires (Antonella Hacard pour les P'tits Loups, Delphine Payan pour le GAPE, Sophie Cermel pour la FCPE) a pour but de financer les projets pédagogiques des enseignants, les transports pour les activités extra-scolaires, l'achat des fournitures, et de participer à l'organisation de la kermesse. Ses fonds sont constitués d'une subvention communale annuelle, des bénéfices réalisés lors de la kermesse et de dons.

La Caisse des Écoles a financé pour l'année 2018 :

- Des fournitures et des livrets scolaires
- Des fournitures et des jeux pour l'accueil périscolaire
- Les livres de Noël pour les élèves des classes maternelles
- La soirée Contes pour les classes de maternelle
- Une partie du montant du séjour et du transport en car à Camaret-sur-Mer pour les élèves de CM2
- Les séances de piscine et le transport pour les élèves de CP et de CE2
- Le transport pour la visite du château de Blandy-les-tours pour les élèves de CE1 et de CM1
- La visite et le transport pour la visite de la Bergerie Nationale pour les élèves de CP et de CE2
- Le test piscine et le transport pour les élèves de CM2

- Le transport pour le cycle gym des élèves de maternelle
- L'intervention de l'illustratrice Hermeline avec impression d'un livre pour les élèves de maternelle
- L'intervention de la miellerie du Gatinais pour les élèves de maternelle
- Du matériel sportif pour le cycle sport des élémentaires.



LA COMMISSION CANTINE

La commission cantine est composée d'élus (Mme Anne Loureiro et M. Dominique Masson), d'un représentant par fédération de parents (Mme Amandine Bouige pour le GAPE et Mme Cécile Dumont pour la FCPE), de la responsable cantine (Mme Sophie Labed), et de la diététicienne de notre prestataire, Yvelines Restauration. Elle a pour but de :

- Participer à la composition des menus et échanger avec le prestataire sur les succès ou non des plats, présentation, variété des produits, ...
- Éveiller, développer le goût des enfants, faire découvrir parfois certains plats
- Sensibiliser les enfants au bio, à la production locale, animation en partenariat avec le prestataire de restauration
- Faire voyager gustativement les enfants avec des repas à thèmes (repas western, repas végétarien, repas asiatique, ...), des semaines à thèmes (semaine du goût, semaine d'automne pour une variation des plats autour des couleurs de l'automne, ...).



Merci à l'équipe de cantine qui, chaque année, joue le jeu autour des thèmes, côté costumes et activités ; merci à Sophie, Roseline, Martine, Andrée, Christine et Nadia pour le plus grand plaisir des enfants !



L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Depuis la rentrée 2018, nous avons 44 élèves maternelles et 55 élèves élémentaires inscrits à l'accueil périscolaire.

Maxime Freche et son équipe, Morgane, Alexis, Andrée, Martine, Roseline, Isabelle et Sophie D. accueillent en moyenne :

- 6 enfants en maternelle et 9 en élémentaire le matin
- 19 enfants en maternelle et 22 en élémentaire le soir, rejoints par environ 10 élèves après l'étude à 18h00

Les animateurs proposent aux élèves des activités manuelles et/ou physiques et des jeux de société.

Merci à toute l'équipe pour leur implication et leur créativité.



L'ETUDE

Les 3 animatrices (Roseline, Isabelle et Sophie D.) ont en charge au total 23 élèves et se répartissent en 3 groupes.

LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Le bus est bien rempli avec 16 enfants. Les inscriptions se font **en ligne**, directement par les familles sur le site internet <https://scol-r-css.stif.info/> ou **via le formulaire papier** à renvoyer complété à IDF Mobilités.

Mme Nadia Djaffri effectue l'encadrement le matin et Mme Sophie Labeled le soir.

CAMARET

Le séjour à Camaret a eu lieu du 04 au 13 avril 2018. Il est toujours un moment phare de vivre ensemble et de prise d'autonomie, hautement apprécié de tous.

Toutes les activités ont pu avoir lieu et se sont déroulées au mieux (5 séances de voile, balades découverte du littoral, sorties culturelles en lien avec l'histoire, le patrimoine local, activités scientifiques, mathématiques, géographiques avec de l'orientation, tracé de carte, classement d'espèces, etc.).



L'ETOILE DE MARTIN

Le 1^{er} juin, Jean et son bardot Mario sont venus rendre visite aux enfants pendant le temps de l'accueil périscolaire afin de présenter l'association l'Etoile de Martin. Ils effectuent des marches dans toute la France afin de récolter des fonds pour la recherche sur les cancers de l'enfant. Tout le monde a été ravi de cette rencontre d'autant plus que, cette année, « Mario » a passé la nuit dans la cour de l'école avant de repartir pour Breuillet et Ollainville.



LA KERMESSE

L'état d'urgence étant toujours en vigueur, il a fallu appliquer les consignes de sécurité exigées par le Ministère de l'Éducation Nationale. L'entrée dans l'enceinte de l'école ne s'est donc faite que sur invitation, avec des tickets d'entrée pour l'ensemble des participants.

Cette année le spectacle avait pour thème « Les fables de La Fontaine ».

Bravo à toute l'équipe des P'tits Loups, les membres de la Caisse des Écoles, les enseignants, le personnel communal et à tous les parents d'élèves (y compris ceux dont les enfants ne sont plus à l'école !) pour l'organisation, la tenue des stands et leur participation.



La journée a, encore une fois, été une grande réussite grâce à l'action de tous : Merci !

Un merci tout particulier à Thierry Hacard pour la création d'un nouveau jeu : le jeu du loup !



LE CRITERIUM DES JEUNES CONDUCTEURS

Le 2 juillet, les élèves du CE1 au CM2 ont participé au critérium des jeunes conducteurs, un outil itinérant, pédagogique et ludique dont l'objectif est de sensibiliser et de responsabiliser les enfants aux règles fondamentales de la sécurité routière.

Au programme, un atelier théorique avec un cours vidéo animé par un moniteur, un atelier découverte sur la signification des panneaux et un atelier pratique sur des véhicules électriques.

La meilleure conductrice, Pauline, a été invitée à concourir à la grande finale nationale, organisée sur le Circuit des 24 Heures du Mans, le jour du grand départ en juin 2019 !



LE TELETHON



Les élèves, y compris les maternelles, ont participé le 16 octobre 2018 à un relais dans la cour de l'école en faveur du téléthon « La Course du muscle ». Elle s'est déroulée dans de très bonnes conditions et a favorisé la solidarité entre enfants. 342km ont ainsi été parcourus et ont permis de récolter 565,5 euros.



Le samedi 8 décembre, les enfants ont également chanté, accompagnés du groupe de Jazz de Saint-Maurice-Montcouronne.

LA POSE DE PANNEAUX ESPACE SANS TABAC

Le lundi 3 décembre, à l'initiative de La ligue contre le Cancer, nous avons inauguré l'un des trois espaces sans tabac de notre village.

La cérémonie s'est tenue en présence de Madame Dany Boyer, notre conseillère départementale, des représentantes de la Ligue et des élèves de CM1 et CM2. Ces derniers avaient précédemment assisté à une sensibilisation sur les méfaits du tabac.

Les autres espaces sans tabac se trouvent à la sortie « haute » de l'école et autour de l'aire de jeu de l'allée de la Butte Blanche.



LA RENTREE 2018

La rentrée scolaire 2018 s'est passée sereinement et en musique. Notre école accueille 52 élèves en maternelle et 75 élèves en élémentaire avec la répartition suivante :

- 1 classe de 26 élèves : 7 en Petite Section, 9 en Moyenne Section et 10 en Grande Section
- 1 classe de 26 élèves : 10 en Petite Section, 8 en Moyenne Section et 8 en Grande Section
- 1 classe de 23 élèves : 10 en CP et 13 en CE2
- 1 classe de 25 élèves : 19 en CE1 et 6 en CE2
- 1 classe de 27 élèves : 7 en CM1 et 20 en CM2

PLAN VIGIPIRATE



Suite aux attentats du mois de novembre 2015, les consignes de sécurité ont été et sont toujours renforcées.

A toutes les heures de rentrée de l'école, le personnel communal de l'école filtre les entrées aux portails situés chemin des Écoles et rue de la Fontaine du Saule. Seuls les parents d'élèves des classes maternelles sont autorisés à rentrer dans la cour de l'école de 8h20 à 8h30 et de 13h35 à 13h45.

Aux heures de sortie de l'école, ce sont les enseignants qui raccompagnent tous les enfants de maternelle et d'élémentaire aux portails.

LE RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

Après consultation des parents d'élèves et de l'équipe enseignante, l'école est revenue à la semaine de 4 jours les lundis, mardis, jeudis, vendredis, avec l'organisation suivante :

8h20-8h30	accueil dans les classes
8h30	début des cours
11h45	pause méridienne et NAP
13h35	accueil des élémentaires dans la cour et des maternelles dans les classes
13h45	début des cours
16h30	fin des cours

L'allongement de la journée, dû à la suppression du mercredi, a surtout été reporté sur les horaires du matin afin d'assurer au mieux l'enseignement des mathématiques et du français. De plus, malgré le retour à la semaine de 4 jours, nous avons tenu à maintenir les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pendant la pause méridienne car elles sont très appréciées des enfants.

Ainsi les élèves des classes maternelles et de CP prennent leur repas suivi d'un temps de récréation puis vont en NAP de 12h45 à 13h35. Les activités proposées sont des jeux de motricité, des jeux, du chant et des activités manuelles.

Les élèves des classes du CE1 au CM2 vont en NAP de 11h45 à 12h45 puis prennent à leur tour leur repas. Les activités proposées sont de trois types : créatif, sportif, collectif.

Pour rappel, le programme des activités est disponible sur le site internet de la mairie et est égale-

Directeur Mr Thomas Alphonse

Tel : 01 64 58 92 48

Mail : 0910077p@ac-versailles.fr

Site : <http://www.ec-soumier-st-maurice.ac-versailles.fr/>

Restauration Scolaire : Ligne directe de la cantine : 01.64.58.85.75

Conseil des Jeunes

En 2018, le conseil des jeunes a été relancé. Des départs, des « anciens » mais aussi de nouveaux jeunes forment cette nouvelle équipe.

Les réalisations principales ont été :

- Une participation remarquable à la commémoration du 18 Juin
 - La mise à disposition de jeux au Téléthon
 - La remise du drapeau des jeunes de l'Essonne par notre conseillère départementale Dany Boyer
 - La participation à la commémoration du 11 novembre avec une nouvelle porte-drapeau
 - La participation active à la fabrication des panneaux de l'exposition sur le centenaire de l'armistice du 11 novembre.
 - Un bel instant de partage en allant discuter avec nos aînés lors du repas de fin d'année
- La création d'un city-parc fait toujours partie des projets. Nous continuons nos recherches en termes de financements et sommes toujours à la recherche de subventions.



Pour l'année 2019, une surprise lors des vœux du Maire, un projet de chasse aux œufs de Pâques pour les enfants du village, sont deux exemples d'activités proposées pour et par les jeunes. De plus, l'arrivée espérée d'un service civique permettra de dynamiser encore plus ce conseil.

Communication

L'année dernière nous avons fait quelques annonces sur ce domaine :

- L'extension des horaires d'accueil du public avec une « nocturne » par semaine ⇒ réalisée, avec une journée sans coupure et une fermeture à 19h
- La mise en place d'une permanence pour rencontrer vos élus ⇒ réalisée, le mardi de 18h à 19h et nous espérons vous voir plus nombreux
- Le site web de la Mairie enrichi, avec la possibilité de nous remonter vos remarques ou vos questions et de prendre des rendez-vous avec l' élu de votre choix ⇒ réalisé
- La mise en place d'une page Facebook pour toujours plus de réactivité et de proximité ⇒ réalisée, et visiblement très suivie
- Un panneau d'affichage, dans un premier temps sur la place de la Mairie ⇒ la commande est en cours de finalisation pour deux panneaux (Mairie et rond-point de la Belle Etoile). Ils seront installés très bientôt.
- La mise en place d'une boîte à idées physique en Mairie, et virtuelle sur le site web ⇒ réalisée, avec une douzaine d'idées remontées et auxquelles nous avons répondu.

Début 2018, nous avons lancé un sondage sur l'aménagement de la rue de Bourguignette.

Les résultats ont été partagés et la mise en place sera faite dans les semaines à venir.

Un nouveau sondage va prochainement être lancé sur l'intérêt d'organiser une journée de don du sang sur notre village. Restez « connectés » !

Vous êtes aussi près de 70 foyers abonnés aux publications (Flash et Bulletin) par voie digitale. Ce chiffre progresse à chaque nouvelle distribution. Les contenus ont aussi évolué pour essayer de vous apporter des informations toujours plus pertinentes.

Toujours avec l'objectif d'être plus proches de vous, nous allons lancer, dans les semaines à venir, une application sur smartphone, où la mairie ou chaque personne inscrite pourra signaler un événement afin qu'il soit partagé de façon ciblée, auprès des habitants concernés. Tous les détails sur la page suivante.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

APPLICATION DE COMMUNICATION MOBILE

Cette application mobile est un système moderne de communication qui va permettre :

- De vous alerter en temps réel lors d'incidents sur la commune (travaux, accidents, fermeture route, incendie,...), mais aussi d'informations plus générales
- Aux habitants de nous alerter des éventuels incidents dont ils seraient témoins

Vous pouvez installer l'application temporaire sur votre smartphone en scannant le QR code ci-contre pour être redirigé directement vers l'application.

Cette solution requiert d'avoir installé au préalable une application externe permettant de scanner des QR codes (par ex. « Kaspersky QR Scanner », disponible sur le Google Play Store ainsi que l'App Store d'Apple).

Le lien vers la version définitive de l'application vous sera communiqué dès le début du mois de mars.



Pour bénéficier de toutes les fonctionnalités de l'application (et notamment la réception des notifications), vous devez vous inscrire via l'onglet « Connexion » :

- ◆ Soit à partir de votre email et d'un mot de passe que vous choisirez
- ◆ Soit en vous connectant au moyen de votre compte Google
- ◆ Soit en vous connectant au moyen de votre compte Facebook

Pour recevoir les notifications, vous devez aller dans « Profil » et paramétrer vos préférences :

- ◆ SMS si vous avez sélectionné l'option dans le profil et indiqué un numéro de téléphone
- ◆ Push (notification sur le téléphone via l'application) si vous avez sélectionné l'option dans le profil
- ◆ Email à l'adresse indiquée lors de l'inscription si vous avez sélectionné cette option dans le profil

Pour créer une alerte, vous devez le faire via le bouton « Alerter ». Un formulaire prérempli avec le lieu, la date et l'heure est affiché. Vous pouvez éventuellement modifier ces champs, ajouter des photos, choisir le type d'alerte (via une liste pré-renseignée) et éventuellement ajouter un bref descriptif. Une fois le bouton « soumettre » pressé, l'alerte est transmise à la commune.

Cette alerte est reçue sur le téléphone d'astreinte.

Nous évaluons la situation, soit à distance, soit en nous rendant sur place. Cette alerte est historisée et consultable dans l'appli (à condition de s'être enregistré). Il est aussi possible de recevoir des notifications pour rester informé activement des étapes de la résolution de l'alerte.

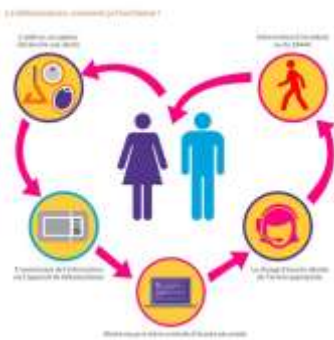
L'application de communication mobile de Saint-Maurice-Montcouronne est totalement gratuite et facultative.

Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale.

Le CCAS peut vous aider dans les démarches administratives, les difficultés financières ou morales.

Quelques adresses utiles :

La téléassistance



Aide à domicile des trois vallées : 01 69 14 13 21
 Aide à domicile en milieu rural + portage des repas : 06 11 27 30 15
 Carrefour des solidarités : 01 64 91 26 38
 Mairie de Saint Maurice Montcouronne : 01 64 58 91 55

Le CCAS peut vous aider dans votre demande pour l'obtention d'un bracelet de télé assistance aux personnes âgées.
 La mairie prend en charge 30% des frais engagés.

La société partenaire est :

GTS assistance à Chatillon au :
01 46 12 12 12 ou 09 77 76 04 17

Le CCAS est aussi une commission communale qui permet de créer un lien entre les habitants du village.

Il intervient également par le biais de différentes manifestations.

Tous les 2^e mardi du mois, est organisé un après-midi où se rencontrent nos aînés autour d'un café et d'une pâtisserie.



Au mois d'août, un repas champêtre a animé le jardin de la mairie.

L'illusionniste Nelson nous a amusés avec ses tours de magie.



Un petit voyage est organisé pour le plus grand bonheur des inscrits. Cette année, la sortie du 21 juin nous a amenés dans le sud de l'Essonne avec nos séniors.

Eco-musée de Boigneville
 La chapelle Ste Blaise à Milly la forêt
 Restaurant à Milly
 Musée Ganne à Barbizon
 Verrerie de Soisy-sur-école
 35 personnes ont participé à cette sortie ponctuée de rires et de bonne humeur.



Repas de fin année

C'est avec joie que 80 de nos aînés ont profité d'un repas (digne d'un grand chef, merci L'Antre des Mets) et d'un spectacle cabaret grandeur nature.

Les enfants du Conseil des Jeunes sont venus prendre le dessert avec eux. Ils ont profité de ce moment pour interviewer et échanger des anecdotes du village



La cérémonie du 8 mai s'est déroulée par un temps magnifique.



Vous y étiez très nombreux et notre conseillère départementale avait fait le déplacement.

De nombreux enfants ont assisté à cette cérémonie et le Conseil des Jeunes avait préparé une série d'affiches représentant les Unes des journaux du jour de l'armistice de 1945.



La cérémonie du 11 novembre aura été toute particulière cette année.

En effet, nous célébrons le centenaire de l'armistice de 1918.

La météo ne restera définitivement pas le meilleur souvenir de cette journée... Cependant, nous avons rarement été aussi nombreux à une commémoration.



Les représentants officiels étaient venus en nombre. Jocelyne Guidez - Sénatrice, Jean-Raymond Hugonnet - Sénateur, Laetitia Romero Dias - Députée, Dany Boyer - Conseillère départementale, ainsi que les représentants de la gendarmerie, des pompiers et de l'amicale des anciens combattants.

Quelques jours avant la cérémonie, les enfants du Conseil des Jeunes avaient reçu du Conseil Départemental, un drapeau des « enfants de l'Essonne ». Le jour de la cérémonie, un des jeunes a donc joué fièrement le rôle de porte-drapeau.



La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié dans les jardins de la mairie. L'ensemble des personnes a ainsi pu voir l'exposition sur « Nos morts pour la France » réalisée par l'association Histoire et Patrimoine en la personne de M. Noël Dillmann et avec l'aide du Conseil des Jeunes.



Territoire charnière entre le nord urbain de l'Essonne et le sud rural du département, le Pays de Limours bénéficie d'une qualité environnementale d'exception tout en se situant à seulement 30 km de Paris.

Les compétences

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Aménagement numérique, réseaux et services de communications électronique
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Création et gestion de maisons de services au public
- Promotion et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie Création, aménagement et entretien de la voirie de desserte des zones d'activités intercommunales
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Emploi, action sociale, petite enfance, accueil de loisirs, foyer de logement pour personnes âgées

Vos élus chargés de vous représenter dans les commissions de la CCPL sont les suivants. N'hésitez pas à les contacter si vous avez des remarques ou des questions sur ces sujets.

Commissions CCPL	Élus en charge	Commissions CCPL	Élus en charge
Sport	CLOUP Philippe	Petite enfance	BRESSANELLI Gaëlle
	MASSON Dominique		TARGET Céline
Haut débit	CLOUP Philippe	Accueil de loisirs	BRESSANELLI Gaëlle
	MASSON Dominique		TARGET Céline
Mutualisation (achats groupés, ...)	BERRICHILLO William	Cohésion sociale	BRESSANELLI Gaëlle
	DELOMME Christian		TARGET Céline
Finances	BERRICHILLO William	Développement économique	DILLMANN Danielle
	PARIS Jean Marc		MARTINI Dominique
Environnement	DELOMME Christian	Transport	CORDIN Sébastien
	DILLMANN Danielle		GRAZIANI Christine
Culture, patrimoine	GRAZIANI Christine		
	VILLETTE Jean-Philippe		

En 2018, la CCPL a proposé une nouvelle manière de se déplacer en complément de l'offre de transports en commun, Rézo Pouce, premier réseau d'autostop sécurisé et organisé en France, à partir de 16 ans avec autorisation des parents. Reposant sur l'entraide et la convivialité, ce projet s'inscrit dans une démarche écocitoyenne qui met en relation des conducteurs solidaires et des auto-stoppeurs. 11 communes du territoire ont démarré l'expérimentation de ce dispositif de transport alternatif : Angerville, Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup, Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Les Molières, Limours, Pecqueuse, Saint-Maurice-Montcouronne et Vaugrigneuse.

Pour intégrer le réseau, les utilisateurs doivent s'être inscrits sur Internet ou auprès de la mairie. Une démarche qui vous donne accès à une carte d'adhérent.

Pour notre commune, 4 points d'arrêts ont été marqués :

Berchevilliers, Le stade du Saulty, Place de la mairie, Rond-point de la Belle Etoile

Les dossiers

Nouveauté cette année. Vous avez été quelques-uns à nous poser des questions sur des sujets d'actualité pour notre village.

Il nous a semblé pertinent de vous donner un ensemble d'informations au travers de ces quelques dossiers qui devraient répondre en grande partie aux questions que vous vous posez.

Dans ce bulletin, nous avons retenu les quatre sujets suivants :

- Les compteurs communicants
- La sécurité
- La fibre optique
- Le P.N.R.





Ils arrivent chez vous

Des compteurs communicants de gaz et d'électricité, principalement Gazpar (ENGIE) et Linky (ENEDIS), sont installés progressivement dans tous les foyers français. Cette technologie concerne également les compteurs d'eau.

Pour quand ?

Linky et Gazpar en 2020

Pour la distribution d'eau potable, les compteurs sont changés progressivement par des compteurs capable d'intégrer cette nouvelle technologie de télérelève et ce, depuis bien plus longtemps que les compteurs électriques ou de gaz

À ce jour aucune date n'est annoncée par le concessionnaire pour le déploiement d'une télérelève à distance pour la commune.

Pour quoi faire ?

Tous ces compteurs ont pour objectif de permettre aux exploitants de mieux gérer leurs réseaux, et aux consommateurs d'être mieux informés de leurs consommations afin de les conduire à moins consommer mais aussi à choisir de manière plus pertinente leurs fournisseurs (gaz et électricité), depuis l'ouverture du marché à la concurrence.

Les avantages pour le consommateur :

- Être facturé de sa consommation réelle mensuelle (et non sur une estimation annuelle avec régularisation ponctuelle)
- Accéder à des données plus précises sur la consommation globale de son logement (mensuelle, hebdomadaire, quotidienne, horaire, instantanée, par exemple pour Linky), pour permettre, notamment via des applications proposées par différents acteurs du marché - les fournisseurs - de mieux comprendre sa consommation et donc d'agir pour la réduire.
- Accéder à des offres des fournisseurs mieux ciblées, en fonction de l'usage réel de son énergie (tarifs horaires, par exemple).

Les avantages pour les distributeurs :

- Mieux connaître l'état du réseau (réagir aux incidents, aux fuites, etc. plus rapidement)
- Accompagner le développement des énergies renouvelables (EnR)
- Exemple : Si le réseau électrique a historiquement été conçu pour acheminer l'électricité de points de production centralisés (centrales à combustible fossile ou nucléaire) vers les consommateurs, il est en train d'évoluer avec l'arrivée des EnR décentralisées (panneaux photovoltaïques sur les toitures, par exemple). Grâce à Linky, le gestionnaire de réseau pourra plus facilement exploiter le réseau dans ce contexte, pour une meilleure qualité de service. Linky facilite également la production d'électricité renouvelable par les particuliers, notamment l'autoconsommation photovoltaïque : un même compteur électrique pouvant comptabiliser la consommation et la production sur un même site.
- S'adapter aux changements de comportement du consommateur et notamment accompagner l'arrivée de plus en plus massive des véhicules électriques.
- Avoir une traçabilité continue de la qualité de l'eau distribuée

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) soutient le déploiement des compteurs communicants, estimant qu'ils « présentent de réels bénéfices pour le consommateur, la collectivité et la transition énergétique ».

Comment sont transmises mes données ?

Le mode de transmission des informations dépend des types de compteurs communicants.

- Linky utilise la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL) comme premier niveau de communication des données vers un concentrateur : l'information transite via les câbles électriques. Il n'induit pas davantage de champs électromagnétiques à l'intérieur des logements que les compteurs actuels. Un deuxième niveau de communication est assuré par le réseau de téléphonie mobile entre le concentrateur et le système central d'Enedis.
- Gazpar transmet les données deux fois par jour, en moins d'une seconde, par onde radio, vers un concentrateur, utilisant une fréquence de 169 MHz, proche des fréquences de la radio FM. Un deuxième niveau de communication est assuré par téléphonie mobile entre le concentrateur et le système d'informations de GRDF.
- Les compteurs d'eau utilisent la même technologie que Gazpar.

Puis-je gérer le traitement de mes données de consommation ?

Le Décret n° 2017-948 du 10 mai 2017, relatif aux modalités de mise à disposition des consommateurs des données de consommation d'électricité et de gaz, définit :

- Les informations mises à disposition du client, pour lui permettre de suivre sa consommation et d'agir dessus
- Les modalités de conservation des données dans le système d'information du gestionnaire : « les gestionnaires des réseaux de distribution ne peuvent collecter la courbe de charge de manière systématique et généralisée. Cette collecte est limitée à l'objet de la mission considérée et proportionnée à sa finalité. Les données ainsi recueillies ne sont conservées que le temps nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été recueillies. »
- Les règles de transmission des données à des tiers : les données n'appartiennent pas au distributeur mais au consommateur. Chaque client décide de la diffusion, ou non, de ses données à d'autres acteurs (fournisseurs d'énergie, prestataires de services, etc.).

L'abonné peut accéder à certaines données depuis son espace client sur le site internet des gestionnaires de réseaux et peut à tout moment retourner sur son compte et modifier ses choix.

La collecte de ces données de consommation fines (horaires et/ou à la demi-heure) par le gestionnaire du réseau de distribution (Enedis ou GRDF) n'est pas automatique. Ces données de consommation ne sont collectées qu'avec l'accord de l'utilisateur ou, de manière ponctuelle, lorsqu'elles sont nécessaires à l'accomplissement des missions de service public assignées au gestionnaire du réseau par le code de l'énergie (par exemple, pour l'entretien et la maintenance du réseau ou l'intégration de énergies renouvelables). Elles ne peuvent être transmises à des sociétés tierces, notamment à des fins commerciales, (par exemple, des fournisseurs d'énergie) qu'avec l'accord de l'abonné.

Plus précisément, pour Linky, depuis le 1er juillet 2018, les données peuvent être conservées dans le compteur de l'abonné sans transmission au gestionnaire de réseau ou à un tiers. L'abonné doit pouvoir faire ce choix à tout moment, sans avoir à justifier sa décision. Il peut aussi, à tout moment, désactiver la conservation ou supprimer les données de son compteur .

Cet enregistrement « en local » a été prévu afin de permettre à l'abonné de consulter simplement l'historique de ses consommations détaillées, même s'il n'a pas activé la possibilité pour le gestionnaire du réseau de distribution de procéder à leur collecte.

Sources et informations complémentaires sur :

<https://www.ademe.fr/>

<https://www.enedis.fr/linky-compteur-communicant>

<https://www.fournisseur-energie.com/grdf-distributeur/gazpar/>

<https://www.cnil.fr/fr/linky-gazpar-quelles-donnees-sont-collectees-et-transmises-par-les-compteurs-communicants>

<https://www.energie-info.fr/Fiches-pratiques/Ma-facture-mon-compteur/Les-compteurs-communicants-Linky-et-Gazpar>

Les réseaux, qui fait quoi ?

Le chemin de l'électricité

(<https://www.enedis.fr/fonctionnement-du-reseau>)

La production :

Plusieurs entreprises, en concurrence, produisent de l'électricité (EDF, Engie, par exemple). Cette énergie est issue de sources variées : nucléaire, thermique, énergies renouvelables (hydraulique, éolien ou solaire).

Le transport :

RTE gère le réseau de transport d'électricité. À l'échelle nationale, il est assuré en 400 000 volts, à l'échelle régionale en 225 000, 90 000 et 63 000 volts.

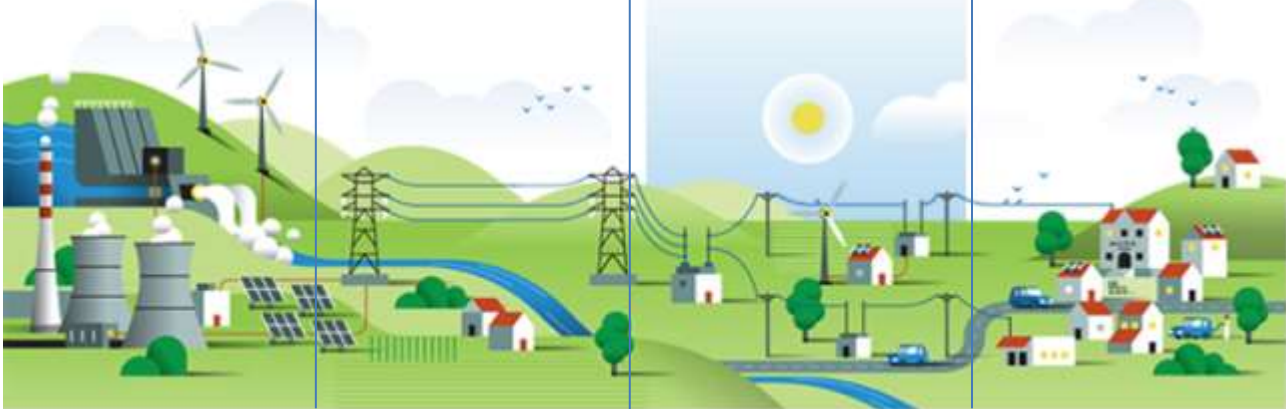
La distribution :

ENEDIS distribue l'électricité via deux niveaux de tension : la haute tension (20 000 volts) et la basse tension (de 400 à 230 volts).

Enedis exploite, développe et entretient ce réseau.

La fourniture d'électricité :

Plusieurs entreprises fournissent de l'électricité. Elles achètent l'électricité aux producteurs pour la revendre aux clients. Ce marché est totalement ouvert à la concurrence depuis 2007.



Exemples de fournisseurs d'électricité : EDF, Direct Energie, Total Spring, Enie, Elecocité, etc.

Le chemin du gaz

(<https://cegibat.grdf.fr/dossier-techniques/marche-energie/transport-stockage-distribution-gaz-naturel>)



Le transport

Le gaz naturel est transporté par voie terrestre via un réseau de gazoducs, ou par voie maritime, par méthaniers.

Le stockage

Le gaz naturel est stocké dans des réservoirs souterrains à plusieurs centaines de mètres de profondeur. Le stockage permet d'ajuster la distribution de gaz naturel à la demande des clients

La distribution

Le gaz naturel est acheminé des points de stockage aux clients via un réseau de basses et moyennes pressions. GRDF gère 95% de ce réseau, le reste étant assuré par des Entreprises Locales de Distribution, souvent issues d'anciennes régies

L'exploitation /production

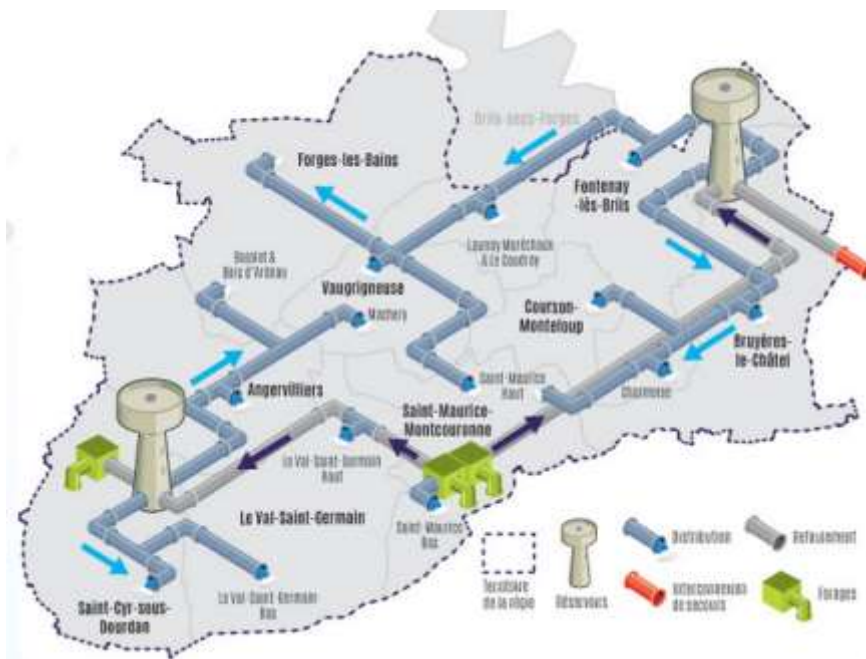
Le gaz naturel provient de gisements terrestres ou marins (off shore). En France, il est importé principalement de Norvège, de Russie, d'Algérie et des Pays-Bas.

La fourniture de gaz naturel

Depuis le 1^{er} juillet 2007, le marché du gaz est ouvert à la concurrence. Chaque consommateur peut choisir son fournisseur de gaz naturel.

Plusieurs producteurs de gaz en Europe, notamment Gazprom, Total, E.ON Ruhrgaz et Eni.

Exemples de fournisseurs de gaz en France : Direct Energie, Enie, Total Spring, Butagaz, Engie,...



Le 4 juillet 2016, la Régie Publique EOE est devenue notre nouveau distributeur d'eau potable, à la place de Véolia Eau. La Régie EOE a été créée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction de l'Eau Potable de la Région d'Angervilliers (SIAEP), qui est le propriétaire des canalisations, réservoirs et forages qui vous alimentent en eau depuis toujours.

L'eau potable est prélevée dans les nappes d'eau souterraines se situant sur notre territoire, à une profondeur variant entre 30 et 80 m. Après pompage, l'eau est traitée puis stockée en réservoir avant d'être distribuée jusque chez vous. L'eau que vous boirez sera toujours rigoureusement contrôlée par les services de santé de l'État (Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France) et par la Régie Publique Eau Ouest Essonne qui mettra en place un protocole strict de suivi de la qualité de l'eau.



La vidéosurveillance se prépare à une cure de jouvence ?

Il y a une dizaine d'années, le village s'est doté d'un système de vidéo-surveillance afin de sécuriser les biens communaux (mairie, école, tennis et salle polyvalente). Le système aux abords du tennis a été consolidé en 2014, suite à des actes de vandalisme aux abords de la salle polyvalente.

Aujourd'hui, bien que la solution en place rende un service convenable, ce système est devenu obsolète et coûteux en maintenance. Nous avons décidé de réévaluer son coût, et de potentiellement étendre sa fonction première qui était la sécurité des biens communaux, en y ajoutant la sécurité des personnes et habitations. Le but n'étant pas de placer une caméra devant chaque maison, mais de pouvoir identifier les entrées et sorties dans le village et les hameaux, afin de permettre aux services d'investigation (gendarmerie et justice), d'intervenir sur signalement d'infractions aux biens et personnes.

Dans le cadre d'une sous-commission sécurité rattachée à la commission travaux, une étude est en cours afin de définir la solution de remplacement (en termes de technologie, de positionnement, de coût et subventions auprès du département et de la région).

Cette étude a démarré à la fin de l'année 2018, par la visite des installations de vidéosurveillance des villes de Janvry et de Saint Chéron, et la rencontre de différents prestataires spécialisés dans ce domaine. Nous avons également des échanges réguliers avec Essonne Numérique afin de définir les options de transmission et de maillage entre les systèmes (par le biais de la fibre optique ou par signaux radio par exemple).

Un cahier des charges sera très prochainement réalisé par la sous-commission et soumis à divers prestataires afin d'évaluer l'enveloppe budgétaire et les solutions préconisées.



La Fibre

Le très haut débit s'installe sur Saint-Maurice-Montcouronne en 2019

En 2013, le gouvernement présentait son plan de déploiement du Très Haut Débit (THD), avec comme objectif la couverture de la majorité du territoire français d'ici à 2022.

Depuis fin 2016, plus de 50% de la population en bénéficie avec un an d'avance sur l'objectif initial. En 2016, sous l'égide du syndicat mixte Essonne Numérique présidé par François DU-ROVROY (président du département) et en adéquation avec la communauté des communes du pays de Limours (CCPL), des réunions de concertation ont eu lieu afin de définir un plan de déploiement du Très Haut Débit sur les communes de la CCPL. Sur la base de différents critères, 4 jalons de déploiement ont été établis, permettant un déploiement et une commercialisation du THD, à partir du second semestre 2019, pour le premier jalon.

... mais qu'est ce que le Très Haut Débit ?

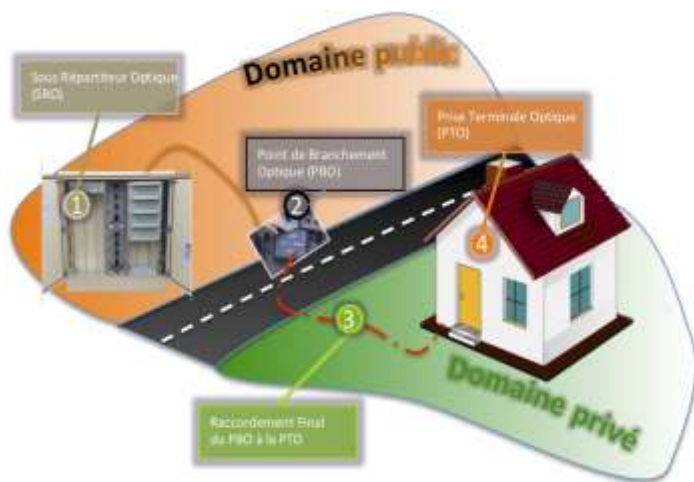
Tout d'abord, ce que l'on appelle le débit en informatique, représente le nombre d'informations que l'on transmet par seconde (cette information étant représentée sous forme de 0 et de 1 – allumé ou éteint pour faire simple). En lien avec le débit, vous entendez souvent parler de mots barbares comme « Mégabits » ou « Gigabits » par seconde. Cela représente la quantité de ces signaux en Millions (Mega) ou Milliards (Giga) par seconde.

Jusqu'à présent à Saint-Maurice-Montcouronne, l'accès à Internet des habitations se fait grâce aux câbles téléphoniques existants et un mode de transmission des signaux sur ces câbles, à l'aide d'une technologie appelée ADSL.

Or les câbles téléphoniques en cuivre ne sont plus les meilleurs matériaux pour transmettre des signaux d'information. Ils s'oxydent, subissent des parasites électromagnétiques, et le signal électrique qu'ils véhiculent perd de sa force sur de grandes longueurs (on parle d'atténuation de signal). Le nouveau matériau qui est devenu abordable en terme de coût d'achat et d'installation est la Fibre Optique. Ce matériau est constitué de verre ou plastique transparent (et protégé par une gaine blindée), d'un diamètre plus fin qu'un cheveu, et véhicule le signal (rappelez vous, le fameux « allumé » ou « éteint ») non plus électrique, mais lumineux.

On dispose avec cette fibre optique d'un moyen de transmission permettant de véhiculer un signal à la vitesse de la lumière, qui ne s'oxyde pas et qui n'est pas sujet aux perturbations électromagnétiques, et peut être déployé sur plusieurs dizaines de kilomètres.

Là où l'ADSL permettait des débits maximum d'environ 10Mbps (Mégabits par seconde), lorsque l'on visionne une vidéo Youtube par exemple, et moins d'1Mbps lorsque l'on envoie des photos sur un site Internet, la fibre optique permet des débits supérieurs (on compte en Gigabit le débit possible sur ce support). Cela ouvre la porte à l'internet des Objets, à la télévision haute définition (4K ou supérieur), à la télémedecine (accéder à plusieurs spécialistes pour une pathologie, où qu'ils soient en France ou dans le monde). Bien des usages à inventer mais une énorme opportunité pour les villages comme le nôtre, pour permettre aux entreprises et particuliers de ne pas vivre dans ce que l'on appelle un « désert numérique ».



- 1 Ce point de concentration intermédiaire peut être installé dans une armoire de rue ou un local technique. 3 SRO seront déployés sur Saint Maurice. Un SRO peut desservir entre 300 et 800 foyers.
- 2 C'est le dernier maillon du réseau avant le branchement final chez l'abonné. Il est situé à proximité immédiate des sites à raccorder. Entre 1 et 6 Foyers sont raccordés par un PBO.
- 3 Cette étape sera réalisée par l'exploitant du réseau ou le fournisseur d'accès Internet (FAI) dès que le foyer aura souscrit un abonnement FTTH auprès de ce FAI.
- 4 Installé à l'intérieur du logement, ce boîtier connecte l'abonné au réseau FTTH pour qu'il bénéficie des services Très Haut Débit fournis par son opérateur fournisseur d'accès à Internet. C'est l'équivalent d'une prise téléphonique pour le réseau ADSL.

...où va passer la fibre dans la commune ?

Tout comme pour les câbles téléphoniques, la fibre va circuler dans des fourreaux et armoires, aux abords des routes principalement, en aérien le long des poteaux ENEDIS. Sur notre commune, 3 armoires de rues (abritant des Sous Répartiteurs Optiques) ont été installées afin d'interconnecter les fibres provenant d'un groupe d'habitations.

La technique qui a été choisie pour amener la fibre jusqu'aux abonnés est le FTTH (Fiber To The Home). La figure 2 montre les 2 jalons pour notre village sur 2019 et 2020.

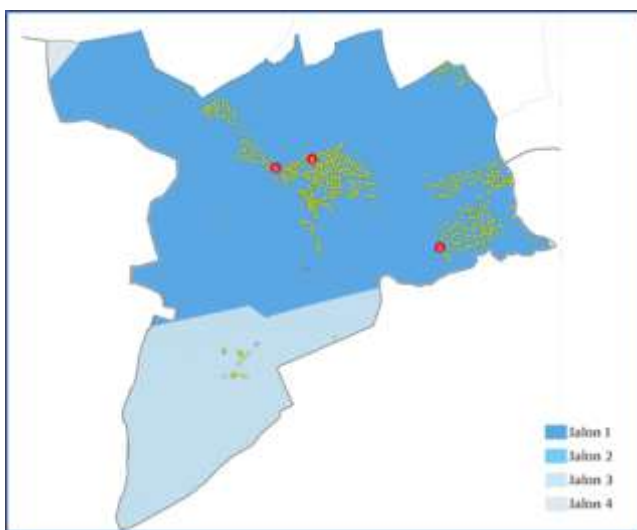


Figure 1 – jalon 1 et 3 sur Saint-Maurice-Montcouronne

Le Jalon 1 consiste en l'étude, les travaux et le déploiement entre Août 2017 et Juin 2019. La commercialisation intervenant 3 mois après la recette du déploiement (une commercialisation donc pour le second semestre 2019).

Le Jalon 3 consiste en l'étude, les travaux et le déploiement entre Septembre 2018 et Janvier 2020. La commercialisation suivant la même logique que pour le jalon 1.

Ces dates sont bien entendues fournies ici à titre indicatif, car liées aux aléas techniques et aux intempéries qui pourraient entraîner des retards.

Au total, près de 24km de fibre (qui est en grande majorité produite en France) seront déployés sur la commune, dans près de 179 boîtiers de raccordement, pour connecter 745 prises.

... dois je obligatoirement souscrire au FTTH ?

Non, il y a aucune obligation de se raccorder à la fibre.

... ok, mais comment la fibre va entrer dans mon habitation ?

Si vous disposez d'un fourreau existant (gaine verte) non obstrué ou écrasé, et disposant de réserve afin de tirer la fibre sans encombre, alors celui-ci pourra être utilisé pour y ajouter la fibre.

Si votre installation téléphonique est aérienne, la fibre pourra cheminer de la même façon. Dans les cas où le passage de la fibre ne pourrait être réalisé (et si vous souhaitez souscrire à l'offre), le prestataire pourra établir un devis et les travaux sur votre propriété seront à votre charge.

• Où va s'arrêter la fibre dans l'habitation ?

La fibre s'arrête généralement dans le salon afin d'y brancher la box fibre. Pose soit en apparent soit via une gaine si prévue et existante

• Le raccordement de la fibre à l'intérieur de l'habitation aura-t-il un coût ?

Ce raccordement représente un coût pour l'opérateur que vous aurez choisi (Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free, ...), mais celui-ci peut choisir de ne pas l'imputer au client.

• Vais-je devoir changer ma box internet ?

La box de votre opérateur peut parfois permettre le passage à la fibre. Dans tous les cas, vérifiez ce point avec votre opérateur, que vous devrez de toute façon solliciter lorsque vous souhaitez souscrire à l'offre *FTTH*.



Figure 2 - tirage de fibre optique depuis une trappe dans la rue

Quelques liens utiles :

<http://essonnenumerique.com/>

<http://www.cc-paysdelimours.fr/actualites/deploiement-tres-haut-debit>

<https://observatoire.francethd.fr>

<https://www.gouvernement.fr/action/le-plan-france-tres-haut-debit>

Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse : Mode d'emploi et conseils aux Saint-Mauriciens

► Qu'est-ce qu'un PNR ?

Il s'agit d'un Parc Naturel Régional, c'est un territoire rural fragile, au patrimoine naturel et culturel remarquable, qui s'organise autour d'un projet de développement durable.

► Notre village est-il concerné ?

Oui et plus concrètement depuis la signature de la convention entre le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et notre commune de Saint-Maurice-Montcouronne le 22 juin 2018. Notre village est ainsi devenue une « Commune associée ».

► Qu'est-ce qu'une « commune associée » ?

C'est une ville ou un village qui s'engage à respecter la Charte du Parc et qui pourrait être sollicitée lors d'une prochaine révision de Charte pour devenir « Commune de Parc » et ainsi profiter pleinement des services du Parc, notamment en termes de subventions.

► Alors dans ce cas, notre territoire est classé PNR – Que cela change-t-il pour les habitants de Saint-Maurice ?



- Un environnement, un cadre de vie, des richesses et des ressources préservés et mis en valeur,
- Une vie locale avec le soutien aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité,
- Un accompagnement des animations culturelles, des actions éducatives... (en partenariat avec l'école)
- Des informations et conseils aux particuliers ou aux porteurs de projets (artisanat, initiatives locales, commerces,...) pour leur installation,
- Des journées d'information, publications, promotion à travers l'Écho du Parc, ...

À préciser qu'il n'y a pas de réglementation spécifique (le parc ne modifie pas les règles applicables au droit de propriété, de chasse, de pêche,...)

Les habitants doivent se conformer aux dispositions prises par la Commune (ex. : construction, circulation motorisée, boisement, ...).

► Les Saint-Mauriciens ont-ils le droit d'être conseillés par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse pour leur projet professionnel sur la commune, pour leur maison ou leur jardin ?

Oui. Le Parc apporte beaucoup de conseils dans différents domaines. L'ingénierie de ses spécialistes est gratuite et disponible pour les particuliers comme pour les communes. Il y a des guides utiles et complets sur l'éco-construction, l'éco-jardinage, l'architecture locale, les couleurs des revêtements, etc. À noter que notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), actuellement en cours de révision, veille à s'appuyer sur les conseils du Parc pour préserver le patrimoine naturel et l'architecture du village.

Le Parc peut accompagner et aider les habitants dans différents domaines : milieux naturels, petits patrimoines, architecture, énergies, ... C'est aussi une aide technique aux porteurs de projets économiques (commerçants, artisans, ...). Il accompagne les associations dans leurs projets et intervient auprès des scolaires, notamment dans le montage de projets avec les enseignants (ex. : plantation de haies, mare, potager...)

Notre village bénéficie de l'ensemble de l'ingénierie du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.



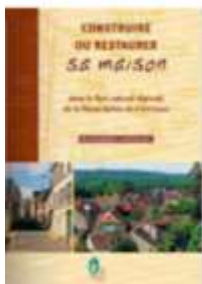
► Qu'est-ce que l'identité locale ?



Notre beau village de Saint-Maurice-Montcouronne, désormais intégré dans un Parc Naturel Régional, détient un patrimoine naturel, paysager et bâti, ce qui a participé à la formation de notre identité locale dans ce territoire. Qu'il s'agisse de la couleur d'un volet, de la pierre d'un mur, de la forme d'une rue, de nos mares, chaque élément contribue à créer l'unité d'un village. Ce patrimoine évolue et demeure très fragile...

► Comment puis-je conserver mon patrimoine et contribuer à l'améliorer ?

Le Parc Naturel Régional fait des recommandations architecturales pour construire ou restaurer sa maison, vous aider à choisir les couleurs, les matériaux du bâti. Il dispense également des conseils sur l'habitat économe ou encore des préconisations pour améliorer vos jardins.



Le Guide de recommandations architecturales

« Construire ou restaurer sa maison »

<http://fr.calameo.com/read/000175921e961fbd8014c?authid=qkeSUHpANYJa>

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/habitat-et-jardin-architecture-locale/conseils-aux-particuliers>

Contact : Isabelle BEAUVILLARD (i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr) - Tél : 01.30.52. 09.09



Le Guide couleurs et des matériaux du bâti

Quelles couleurs choisir pour votre enduit de façade, pour les menuiseries ? Ce guide conseil vous propose des palettes et un mode d'emploi pour chaque type d'habitat :

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/pratique/guide_couleur.pdf



Guide Eco jardin

Guide de conseils pour un jardin respectueux de l'environnement et des paysages.

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/guide_eco_jardin.pdf

De nombreuses rubriques restent à découvrir sur le site du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/> (visites, sorties, séjours, initiatives locales, etc.).

Bien entendu, les élus de votre village sont à votre écoute pour vous aider à compléter ces informations, si vous le jugez nécessaire.

LA LISTE DES ASSOCIATIONS

Ballet Adhoc	Laetitia GHERARDI	06 14 92 19 00	ballet.adhoc@wanadoo.fr
Bibliothèque Montgraviens	Yvette FERVEUR	01 64 59 02 17	stmauricem.bibliotheque@orange.fr
Chasse	Bernard DELCOURT	01 64 58 93 67	
Comités des Fêtes	Isabelle POURCELOT	01 64 58 98 74	isabelle.pourcelot@cegetel.net
DQVS	Catherine GUITON		dqvs.asso@gmail.com
Equimouv	Mailys BOUCAULT	06 77 06 24 24	majeni91@gmail.com
FC3 Vallées	Alberto RODRIGUES	06 89 87 03 56	secretariatfc3vallees@gmail.com
FCPE	Sophie CERMELE	06 07 05 96 79	smmfcpe@yahoo.fr
FNACA	M. BIZZONI	01 64 58 44 82	fleaumb@free.fr
Fun Country	Solange CHARPENTIER	07 61 95 24 83	solange.charp@free.fr
GAPE	Anne JARRY	06 73 51 54 32	president@gapesmm.org
HPSM	Noël DILLMANN		hpsm2018@free.fr.
Les Fanfarons de la Rémarde	Michel BOISSIERE	01 64 58 95 61	
Les P'tits Loups	Bertrand ROSSE	06 80 24 28 61	plsm91530@gmail.com
Loisirs et Culture	Elisabeth MOMBEL	06 76 25 93 16	elisa.mombel@gmail.com
Maison de la Musique	Francis CLAUDE	01 64 58 86 92	maisondelamusique91@orange.fr
Marche, Nature et Bien être	Brigitte LESCOT	06 62 43 57 31	brigitte.lescot91@gmail.com
Pour le Téléthon à Saint Maurice	Frederic PUCHE	06 10 41 35 64	ptsmm91@gmail.com
Pour Toi du Monde	Régine PEREZ	06 68 37 51 69	ptdmonde@gmail.com
Road Riders	Tanguy DALMAZ	06 60 69 51 29	ptitbouge38@aol.fr
Taekwondo	Remy RUIZ	07 50 27 99 67	remyruiz91@live.fr
Tennis Club	Philippe ADET	06 11 85 00 19	tcsmm91@gmail.com
Tennis de Table	Dominique SCHOTT	01 65 48 95 43	dominiqueschott@aol.com
Training Danse	Claudine TEMPLIER	07 88 49 10 82	claudine.templier@orange.fr
Vitagym	Elizabeth PUCHE	06 08 16 00 36	vitagym@yahoo.fr
Vivre Saint Maurice Montcouronne	Marie Jo MOSINSKI	06 66 51 88 76	mariejomosinski@wanadoo.fr
Yoga Club	Pilar FONTYNE	07 83 12 14 16	yogaclubsaintmo@gmail.com

Agenda 2019

FEVRIER			
SAMEDI	02	Loto du Comité des Fêtes	Salle Alfred Lucas
SAMEDI	09	Spectacle 0-7 ans (Bibliothèque)	Salle Alfred Lucas
MARS			
SAMEDI	23	Bal Training Danse	Salle Alfred Lucas
SAMEDI	30	Soirée Foot (FC3V)	Salle Breux-Jouy
AVRIL			
SAMEDI	13	Carnaval (Comité des Fêtes)	Salle Alfred Lucas
MAI			
SAMEDI	11	Bal Catalan (Fun Country)	Salle Alfred Lucas
DIMANCHE	19	Brocante (Bibliothèque et Vitagym) Place de l'église	
SAMEDI	25	Concert Jazz Band	Salle Alfred Lucas
JUIN			
SAMEDI	15	Gala Vitagym	Salle Alfred Lucas
SAMEDI	22	Fête de la musique	Salle Alfred Lucas
SAMEDI	29	Kermesse	Ecole sur invitation
AOUT			
SAMEDI	31	Bal Fun Country	Salle Alfred Lucas
SEPTEMBRE			
SAMEDI	7	Forum des Associations	Salle Alfred Lucas
SAMEDI	21	Fête de la S ^t Maurice	Salle Alfred Lucas
OCTOBRE			
SAMEDI	12	Soirée Pizza (P'tits Loups)	Salle Alfred Lucas sur invitation
NOVEMBRE			
SAMEDI	16	Soirée Alsacienne	Salle Alfred Lucas
DIMANCHE	24	Sainte Cécile	Église de S ^t Maurice
DECEMBRE			
VENDREDI- SAMEDI	6/7	Téléthon	Salle Alfred Lucas
SAMEDI	14	Noël des enfants	Salle Alfred Lucas
DIMANCHE	15	Repas des anciens	Salle Alfred Lucas



L'équipe de bénévoles de la bibliothèque assure les accueils et continue de développer ses activités afin que chaque âge soit sensibilisé à la lecture.

Contact : 01 64 59 02 17

(aux horaires d'ouverture)

bibliosmm@orange.fr

<https://www.facebook.com/Bibliothèque-Montgravier>

Responsable : Yvette Ferveur

Horaires d'ouverture au public

(hors vacances scolaires)

Mercredi 10h30 à 12h30 ... 14h à 17h

Vendredi 16h30 à 19h

Samedi 10h30 à 12h30

En 2018, le fonds s'est enrichi de plus de 390 nouveaux achats (albums, romans, BD, documentaires). La Médiathèque Départementale de l'Essonne (MDE) nous a prêté environ 2000 documents et 200 DVD. Un ciné balade de 60 DVD enfants et adultes sur la SF nous avait été prêté sur le dernier trimestre 2018.

Le premier trimestre 2019, vous pourrez emprunter des DVD d'un nouveau ciné balade sur le thème de l'écologie et l'environnement (40 DVD).

Nos animations régulières

Les dates sont affichées à la bibliothèque et nous vous informons par mail des dates de nos animations. N'hésitez pas à vous inscrire à nos listes de diffusion.

- **Pour les 0-3 ans** : Le premier mardi de chaque mois (hors vacances scolaires), de 10h à 11h, nous accueillons les tout-petits, pour lire et écouter des comptines, chansons et jeux de doigts.
- **Racontines 3-10 ans** : Rencontres mensuelles, le mercredi de 17h à 17h30, pour des lectures d'albums, de contes, de poèmes, des charades, et plein de surprises pour les yeux et les oreilles.
- **Animations Scolaires** : Nous accueillons tous les enfants de l'école. Ils écoutent des histoires, découvrent un auteur, un thème ou un genre littéraire et dès le CP, chaque élève emprunte un livre. Chaque classe peut repartir avec un rallye-lecture thématique que l'enseignant animera.
- **Lien avec le collège** : Prêt à long terme de livres « classiques » pour les collégiens et lycéens. Nous tenons à votre disposition une liste de ces ouvrages. Vous pouvez également les réserver par mail.
- **« Café-croissant » adulte** : Une fois par trimestre, ce rendez-vous permet de découvrir et d'échanger autour des récentes acquisitions. Les « cafés-croissants » 2018 ont réuni une dizaine de lecteurs.

Nos animations 2018

- **Spectacle par la Cie Âmes d'enfants** : "Nadège la petite goutte d'eau"
- **Stages de dessin** : Aux vacances de Toussaint, Dominique Rey-Trémoulière a animé un stage pour les 6/8 ans et pour les 9/12 ans sur la Science-Fiction. Tous les dessins ont été exposés à la bibliothèque.
- **Brocante 20 mai 2018 & Bourse aux jouets 4 nov. 2018** : Ces manifestations, organisées avec Vitagym, nous permettent d'acheter des livres neufs et de financer nos animations.



Le 7 et 8/12, participation au téléthon avec des plusieurs animations : « un conte-une crêpe », escape games, mise à disposition d'une table interactive prêtée par la MDE.

Nos animations déjà planifiées pour 2019

- Le 9 février : **Spectacle par la Cie Âmes d'enfants** : "Qui a mangé le gâteau ? (0 à 7 ans)
- Les 25-26-27 février : Dominique animera un **stage dessins sur les Elfes**
- Dimanche 19 mai **Brocante**

Toute l'année, la bibliothèque vous propose un dépôt pour vos commandes de confitures de l'association "Pour toi du monde".

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes, vous souhaite une année 2019 festive et animée !

Nous remercions les enfants et leurs parents qui défilent avec nous pour carnaval et Noël. La joie dans leur regard et leur enthousiasme sont la récompense de notre investissement. Les soirées ont un succès moindre, et nous le regrettons car ce sont elles qui nous permettent de financer le spectacle de Noël, les décorations et animations du carnaval, ainsi que la décoration de la mairie pour la période de Noël.

Les elfes de Saint Maurice vous accueilleront au carnaval le samedi 13 avril pour le défilé ainsi qu'à la soirée qui suivra.

A bientôt, en vous espérant nombreux pour participer à notre traditionnel loto le samedi 2 février



Les Fanfarons de la Rémarde

Mais qui sont les Fanfarons de la Rémarde ? Ces musiciens dont on entend parler un peu partout mais que l'on ne connaît pas vraiment. C'est très simple, c'est une bande d'amis qui se sont lancés sans savoir si cela perdurerait et aujourd'hui, plus de 20 ans après, les résultats sont là.

Tant dans leurs actions de commémorations pour maintenir la mémoire et le souvenir français, que dans leurs animations telles que la soirée alsacienne ou encore le carnaval mexicain, ils se diversifient dans leurs œuvres et s'adaptent aux nouveautés.



2018 aura été à nouveau une année riche en représentations de notre harmonie « Les Fanfarons de la Rémarde ». Cette période musicale a débuté en janvier par une aubade lors de la cérémonie des vœux de la municipalité. Suivront diverses prestations : le carnaval des enfants, les cérémonies officielles des 8 mai et 11 novembre, notre concert en extérieur et sous un franc soleil, à l'occasion de la fête de la musique en juin et, à la rentrée de septembre, une participation amicale pour la traditionnelle fête de la Saint Maurice.

Pour la 3^e année consécutive, nous avons dû refuser du monde (ce dont nous nous excusons) pour la désormais incontournable Soirée Alsacienne. Accompagnés de nos amis musiciens, nous étions 25 sur scène à animer, avec une musique de circonstance, ce repas ainsi qu'à faire danser nos convives dans une ambiance de feu !!!



Le 25 novembre a eu lieu, en l'église de Saint Maurice, l'accompagnement musical de la messe en l'honneur de la Sainte Cécile, patronne des musiciens. Et pour terminer cette belle année en fanfare, nous nous sommes retrouvés avec les enfants pour quelques chants de Noël.

La convivialité est de mise à chaque répétition qui se déroule le jeudi à partir de 20h30 dans la salle du bidon. L'ambiance en fait une activité passionnante qui laisse vraiment vivre le plaisir de jouer d'un instrument ou de l'apprendre. C'est aussi ça les fanfarons, permettre d'apprendre pour les envieux qui n'ont jamais eu l'occasion ou encore ceux qui décident de se relancer après une période d'inactivité prolongée et de ce fait donner goût aux plus sceptiques d'entre nous.



Notre répertoire est varié et à la portée de tous.



Nous remercions tou(te)s nos ami(e)s grâce à qui nous avons pu mener à bien tous ces instants de musique et de partage.

On vous attend, même pour un instant, afin de découvrir la vie et les activités d'un membre des fanfarons de la Rémarde et, qui sait, ce sera peut-être vous le prochain...

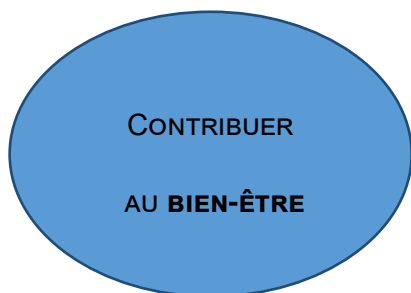
A très bientôt

Contact : Michel BOISSIERE 01 64 58 95 61

Fédération de Conseils de Parents d'Elèves



de L'ÉCOLE SIMONE SOUMIER DE SAINT MAURICE MONTCOURONNE

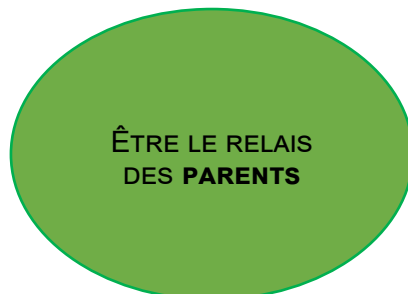


CONTRIBUER
AU BIEN-ÊTRE

**Vivre mieux à l'école
pour bien apprendre**

Des temps périscolaire et
un service de
restauration de qualité

Travailler dans un
environnement calme et
bienveillant



ÊTRE LE RELAIS
DES PARENTS

**A votre écoute, nous vous
représentons et vous informons**

Présents aux conseils d'école,
commissions de restauration,
réunions avec la mairie

Nous répondons aux
questions que vous vous
posez sur l'école



ÊTRE UNE
ÉQUIPE
UNIE, SOLIDAIRE
ET DISPONIBLE

**1 parent FCPE
dans chaque classe**

Créer un réseau d'échange
entre parents

Pour nous reconnaître
C'est juste en dessous

Une équipe à votre écoute



Emilie
Chevalier
Lyly en PS



Vanessa
Teurtrie
Lucy en MS



Kim Sebti
Aiden en GS



Ludivine
Rocca
Leane en
GS



Claire
Chamillard
Olivia en GS
Elise en CE2



Laetitia Laurent
Océane en CE1



Carole Ravaud
Calyane en
CE1



Ana Paula
Fonseca
Lara en CE1
Angelo en
CE2



Sophie
Cermel
Amaury
en CM1



Cécile
Dumont
Gabriel en
CM2



Anne Berthelot
Mathis et
Margaux en
CM2

NOUS CONTACTER : smmfcpe@yahoo.fr ou 06 07 05 96 79 (Sophie Cermel)



FOOTBALL CLUB TROIS VALLEES



Le FC3 Vallées un club familial où le plaisir de jouer passe avant tout

Le FC3 Vallées accueille tous les joueurs de football amoureux du ballon rond de 6 ans jusqu'au Vétérans. Le Club compte en 2018, 140 licenciés encadrés par une trentaine d'éducateurs et dirigeants. Domicilié à Saint Maurice Montcouronne, le FC3 Vallées regroupe des joueurs du village et de 4 communes environnantes (Breux Jouy, Bruyères le Chatel, Le Val Saint Germain et Courson Monteloup).

Le FC3 Vallées s'appuie sur les valeurs qui font sa force : le respect, le fair-play, la loyauté, la générosité, le refus de toute forme de discrimination, violence ou tricherie.

La formation des jeunes footballeurs est un élément primordial de notre association et leur réussite dans les compétitions vient récompenser leur travail et celui effectué par les dirigeants et éducateurs qui sont tous bénévoles ainsi que la présence des parents qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Venez découvrir le club en vous rendant sur son site internet (<http://fc3vallees.footeo.com/>) ou sur sa page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/fc3vallees/>). Vous pourrez y consulter les résultats, les classements, l'actualité et plein d'autres informations.

Faits marquants

En 2018 nous avons été heureux de partager avec vous la victoire des bleus lors de la retransmission de la Finale de la Coupe du Monde à la Salle Polyvalente. Merci encore de votre présence et de votre participation.

En 2019, nous organiserons les évènements suivants :

Un match amical de nos vétérans au profit du Téléthon (date et horaire à confirmer)

Les vœux du club qui se dérouleront en Janvier à la Salle Polyvalente

La soirée annuelle du club qui se déroulera le 30 Mars 2019 à la Salle Polyvalente de Breux Jouy (ouverte à tous les Saint Mauriciens)

Le tournoi annuel interrégional du club les 8 et 9 Juin 2019 qui se déroulera sur le site de Breux Jouy (ouverte à tous les Saint Mauriciens)



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie de notre club dans une ambiance familiale et conviviale, n'hésitez à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Le comité directeur du FC3 Vallées

Président : Mr Alberto Rodrigues (06.89.87.03.56)

Secrétaire général : Mme Brigitte Delomme (06.11.11.74.84)

Mail : secretariatfc3vallees@gmail.com



FUN COUNTRY

Est une association destinée à la révision des danses Country, en ligne, en Partner et en Free style.

Nous fonctionnons toute l'année sauf pendant les vacances scolaires, les mardi soir de 19h à 22h salle du BIDON

Vous êtes également conviés à venir découvrir cet univers au cours de notre grand bal :

Le Samedi 31 Aout 2019

Salle Alfred LUCAS

De 19h30 à 1h30

Vous souhaitez découvrir la danse Country ?

Nous vous attendons un mardi par mois pour une initiation dans la détente et la bonne humeur.

Au BIDON de 20h à 22h

Planning 2019 :

Mardi 22 Janvier 2019

Mardi 19 Février 2019

Mardi 19 Mars 2019

Mardi 02 Avril 2019

Mardi 21 Mai 2019



N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :

Solange CHARPENTIER

Tel : 07.61.95.24.83

GAPE
Groupeement Autonome des Parents d'Elèves

Et Liste Libre des parents du collège de Briis

Affiliées à l'Union Nationale des Associations
Autonomes de Parents d'Elèves

GAPE et Liste Libre n'ont qu'une motivation :
L'intérêt de l'enfant

Dans l'intérêt des enfants, nous sommes :

- Attentifs aux projets de l'éducation nationale et aux difficultés de mise en œuvre locale
- Présents aux trois conseils d'école (GAPE)
- Présents aux conseils de classe, d'administration et autres instance du collège (Liste Libre)
- Représentants au sein des commissions municipales
- Actifs pour l'amélioration de la vie de notre école / du collège
- Sources de proposition pour participer à des activités dans et autour de l'école : conférence sur « Les jeunes et Internet », « Les maladies Dys » ou « Faciliter les échanges avec nos enfants »

GAPE et Liste Libre communiquent, créant un lien facilitant la transition entre école et collège

Nos actions

Journée sans voiture



Téléthon



Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2019

Nettoyage de printemps



Initiation aux premiers secours



<http://www.gapesmm.org>

<http://www.listelibrebriis.org>

HISTOIRE ET PATRIMOINE DE SAINT MAURICE

Créée il y a à peine un an l'association Histoire et Patrimoine de Saint Maurice a déjà marqué de son empreinte le paysage du village. A travers une exposition qui s'est tenue du 5 au 14 novembre dans la salle des mariages de la mairie et réalisée pour la mise en forme avec l'aide du Conseil Municipal des Jeunes, elle a retracé le dernier parcours des enfants du pays morts au cours de la Grande Guerre. Des affiches d'époque précieusement conservées, des armes tant françaises qu'allemandes ou américaines datant de ces années douloureuses ont pu être vues par les nombreux visiteurs. Merci à l'équipe municipale qui a œuvré pour sa mise en place et merci aux élèves de CE1-CE2 pour leur visite et la pertinence de leurs questions.



Le prochain travail devrait porter sur l'industrie lithique à Saint Maurice. En effet de nombreux éclats et outils ont été découverts sur notre territoire qui semble avoir été habité il y a plus de 10 000 ans. Si vous possédez vous-même des témoins de la préhistoire nous serions ravis de les intégrer dans la future exposition.

Pour plus de renseignements Contact mail : hpsm2018@free.fr.



2018, DÉPARTS ET ARRIVÉES

Maryline COQUET, après plus de 15 ans chez nous avec ses guitares, a décidé de profiter du bon temps de la retraite. Elle est unanimement remerciée et regrettée. Dylan BRAS a la lourde tâche de lui succéder. Alexandre POURCELOT a repris son cours de Guitares électriques, tandis que les cours de Batterie et de Violoncelle sont en sommeil par manque d'élèves.



LES VŒUX DU MAIRE

Nos 2 chorales, en effectif réduit, ont participé pour la première fois à l'animation de la cérémonie des vœux du 20 janvier

LA FÊTE DE LA MUSIQUE, 16 ET 17 JUIN

Organisée conjointement avec les Fanfarons de la Rémarde, elle s'est déroulée sur 2 jours avec la participation de notre LITTLE BIG BAND, de chanteurs et musiciens venus de



LE TÉLÉTHON

Comme chaque année, le LITTLE BIG BAND a participé la récolte de fonds. En plus, pour la première fois, il s'est uni à la Chorale de l'école élémentaire.



NOS AUTRES PRESTATIONS PUBLIQUES:

Le 4 février l'audition d'hiver

Le 26 mai, la 12ème édition de la soirée cabaret du LITTLE BIG BAND et du 23 FAUBOURG JAZZ BAND

Le 10 juin, l'audition d'été

NOS ENSEMBLES

Ensemble de **GUITARES**,
CHORALE de **L'ÉVEIL MUSICAL**,
CHORALE d'Enfants et d'Adolescents,
CHŒUR d'Adultes,
LITTLE BIG BAND de Jazz,



Presque toutes les musiques sont représentées et disponibles.

Ces ensembles ne sont pas réservés aux élèves individuels, chacun peut y participer en fonction de ses possibilités moyennant une cotisation minime.

Pour les Chorales, la connaissance du solfège ou du chant ne sont absolument pas nécessaires.

N'hésitez pas à rejoindre la Chorale adultes le lundi à 20h30, elle recherche toujours des voix d'hommes.

RAPPEL DES COURS INDIVIDUELS OUVERTS

Alto, Batterie, Basson,
Chant (individuel), Clarinette, Contrebasse,
Éveil Musical (collectif),
Flûte à bec, Flûte traversière,
Formation Musicale (collectif),
Guitare classique, Guitare électrique,
Hautbois,
Piano classique, Piano Jazz,
Saxophone, Trombone, Trompette,
Violon, Violoncelle,



Les cours peuvent être intégrés à tout moment de l'année, un cours d'essai gratuit est offert sans engagement.

Nous sommes à votre disposition au **01.64.58.86.92** ou par courriel : maisondelamusique91@orange.fr



Les P'tits Loups de Saint Maurice

Qui sommes-nous, que faisons-nous ?

L'association est composée de bénévoles (principalement des parents d'élèves) qui récoltent des fonds lors de manifestations pour financer diverses animations ludiques et pédagogiques pour les élèves de l'Ecole. Nous participons à la fois financièrement aux sorties scolaires (aide aux transports, sortie CAMARET, visites de châteaux, ...) et à l'achat de petits matériels pour l'école.

Vente de chocolats : nous vous avons proposé cette année d'égayer vos papilles lors d'une vente de chocolats de Noël. Merci à tous pour votre participation !

Veillée conte : moment convivial lors des deux soirées veillées contes du mois de février. En attendant les enfants, les parents ont pu discuter autour d'un buffet sucré/salé/boissons.



Soirée Pizzas : Nouveauté de cette année, une soirée pizza a été organisée à la Salle Polyvalente, en partenariat avec « Chez Tonton ». Au total, 130 pizzas ont été servies et les enfants se sont amusés en jouant à Just Dance. Merci à tous pour la réussite de cette soirée !

Brocante : suite aux retours positifs, le stand s'est de nouveau équipé d'un petit coin avec tables et chaises pour vous permettre de déguster viennoiseries, pâtisseries, bonbons et boissons chaudes. Merci à tous les parents ayant confectionné des gâteaux et merci à tous nos visiteurs.



Kermesse : organisée par la Caisse des Ecoles, les bénévoles des P'tits Loups ont fortement contribué par leur aide à la réussite de cette journée. Les enfants ont pu profiter des activités : jeux, poney, structure gonflable, barbecue, buvette, musique, tombola. La Caisse des Ecoles a ainsi pu gagner environ 2500 euros pour le financement des sorties scolaires. Un grand merci à tous et rendez-vous au mois de juillet prochain !



Grâce à l'argent récolté, sur l'année 2017/2018
Une enceinte et un appareil photos ont été offerts à l'école !
Un grand merci à vous tous !



Suivez-nous sur Facebook « plsm91530 »



plsm91530@gmail.com



Bertrand Rossé (06 80 24 28 61) / Séverine Barillec

Nous vous souhaitons une très bonne année 2019 !



LOISIRS ET CULTURE

Rappel de nos activités

Patchwork, Broderie, le mardi

Tous les 15 jours de 14h à 18h

Cartonnage, 1 fois par mois le jeudi (complet)

Avec Jocelyne de 10h à 18h00

Scrapbooking les mardi, vendredi et samedi

Suivant planning avec Caroline, Brigitte, Edith, Katia ou Elisabeth

Peinture adulte et ado, le samedi

de 14h30 à 16h30

Tarot, le mardi,

Avec Régine partir de 20h30 selon planning

Stage de couture (complet)

Avec Edith les dimanches selon planning

Stage de cartonnage

Avec Christine les dimanches selon planning

Crop Scrapbooking

Le dimanche ; 1 à 2 fois dans l'année

D'autres stages pourront être proposés durant l'année, renseignez-vous

Adhésion : 5€ St Mauricien – 15€ extérieur

L'atelier peinture a organisé, dimanche 14 octobre 2018, une **exposition peinture associée à un troc aux plantes** au lavoir de Saint Maurice Montcouronne.

Cet événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale et sous un beau soleil; rencontres autour de peintures, échanges de plantes avec conseils. Tout cela dans un lieu insolite de Saint Maurice : le Lavoir.

L'atelier peinture fonctionne cette année en autonomie sans professeur, qui après plus de 20 ans a souhaité arrêter son activité au sein de l'association. Les ateliers ont lieu suivant un planning soit environ 2 samedis par mois (20 séances). La cotisation est de 4 euros.

Nous vous proposons cette année encore des **stages de couture et cartonnage** le dimanche. Ces stages sont ouverts aux débutants, alors n'hésitez pas à vous inscrire.

En 2019, l'association souhaite organiser une soirée Théâtre en collaboration avec Les Tréteaux de la Renarde. Si ce projet voit le jour vous aurez toutes les informations sur le site de la Mairie.

L'association recherche des animateurs pour les ateliers Peinture, Patchwork/broderie et enfants. Vous êtes un "artiste" et souhaitez faire partager votre passion contactez-nous.

Toute l'équipe de Loisirs et Culture vous souhaite une très bonne année

Elisabeth Mombel: 06.76.25.39.16 Katia Sklénard: 06.72.87.30.67

Edith Debruyne - Caroline Pépin - Brigitte Ciarella - Jocelyne Tassan-Got – Régine Pérez –

Christine Leclerc Christine Auffret et Joëlle Glévarec

MARCHE NATURE & BIEN ETRE

L'association a le souhait de vous faire randonner dans nos très beaux sentiers à la découverte de la nature dans une ambiance joyeuse et conviviale.



Nous vous proposons des randonnées de 2 ou 3 heures afin de découvrir notre formidable environnement et le patrimoine de notre région. Vous serez accompagnés de deux animatrices certifiées par la Fédération Française de Randonnée.

Nous pratiquons, également, la marche nordique qui est une activité cardio-respiratoire et qui peut mettre en œuvre **90% des muscles du corps** avec également, une animatrice certifiée par la Fédération Française de Randonnée.

Au cours de l'année, nous participerons au téléthon avec une marche familiale de 2h30 et nous proposerons des randonnées à thèmes et des randonnées à la journée avec pique nique



Horaires des randonnées :

Lundi de 14h à 16h30 (Deux par mois)

Dimanche de 9h30 à 12h30 (Deux par mois)

Horaires de la marche nordique :

Mercredi de 9h15 à 11h15

Vous pouvez nous contacter par mail : mnbeassociation@gmail.com

ou téléphone : **0662435731** - Brigitte Lescot (Présidente, animatrice de randonnée & marche nordique) certifiée par la Fédération Française de Randonnée



Venez nous rejoindre !!!!



NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE & HEUREUSE ANNEE 2019

Pour Toi Du Monde

Nous sommes heureux de venir aujourd'hui vous rendre compte de cette année 2018 qui, grâce au soutien de tous, a apporté aux enfants du TCV de Gopalpur une véritable amélioration à leur vie quotidienne.

Dans le dernier bulletin, nous vous avons présenté notre projet aux allures d'un défi un peu fou :

Remplacer les 576 matelas du village d'enfants de Gopalpur (Nord de l'Inde dans l'Himachal Pradesh).

Toujours grâce à nos ventes de confitures sur le marché de Noël de Janvry nous avons pu équiper 285 lits et les dons déposés en ligne ou hors ligne sur la plateforme HelloAsso (lien ci-dessous) nous ont permis d'en équiper 138.

<https://www.helloasso.com/associations/pour-toi-du-monde/collectes/des-matelas-pour-gopalpur>

Notre page Facebook : [Pour Toi du Monde](#)

Merci à TOUS

Aux personnes qui donnent des pots, à celles qui donnent les fruits, celles qui font des dons financiers, celles qui nous accueillent et nous soutiennent ; toutes concourent à la réalisation de notre projet. C'est le fruit d'un esprit solidaire, si important dans le monde actuel.

Parfois certains s'interrogent à juste titre :

« Nos dons parviennent-ils réellement là où ils doivent arriver ? ».

En mai dernier, Iñaki et Régine se sont déplacés lors de leurs vacances (sur leurs deniers) au TCV de Gopalpur pour rendre visite à leurs deux filleuls Sonam et Tenzin, mais aussi pour vous assurer que les matelas sont bien arrivés.



En parallèle, nous avons toujours désiré parrainer un ou plusieurs enfants. Vous connaissez Karma depuis plusieurs années ; cette année, nous avons décidé de soutenir un nouvel enfant : Tsering, 7 ans.



Ils ont reçu un accueil extrêmement chaleureux. Beaucoup d'émotion au rendez-vous. Ils ont visité le TCV de Gopalpur et celui de Dharamshala, passé du temps avec les enfants et les équipes éducatives. Ils ont constaté à quel point notre soutien est important pour eux à tous les niveaux.



Nous vous donnons **rendez-vous le vendredi 17 mai 2019 à 20h30 au Bidon** pour une rétrospective de l'association. Un film sera notamment projeté lors de cette soirée. (ptdmonde@gmail.com)

« Désormais, la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des humains de la Terre. » Albert Jacquard

TAEKWONDO SAINT MAURICE



Le club de Taekwondo de St Maurice Montcouronne continue à se développer et à proposer à ses adhérents des activités nouvelles. Cette saison, trois jeunes taekwondoistes ont décidé de se former et d'arbitrer lors des compétitions combat. C'est avec mon aide (en tant qu'arbitre nationale), qu'elles se sont formées depuis le début de la saison, afin d'être capables d'arbitrer au championnat de l'Essonne, qui s'est déroulé le samedi 11 Novembre à Grigny. Une expérience qui je l'espère, en appellera d'autres et leurs donnera le goût de la compétition. Chacune d'elles a décidé de vous faire un petit compte-rendu de leur ressenti.

Marie :

« L'arbitrage s'est très bien passé, car on a essayé des postes d'arbitrage très différents. Ceux que l'on avait appris avec Véronique, ainsi que d'autres comme par exemple : « le score-board » derrière les ordinateurs. C'était une super première expérience d'arbitrage. »

Gabrielle :

« A la compétition, nous avons appris beaucoup de choses concernant l'arbitrage. La programmation derrière les ordinateurs et nous nous sommes entraînées à être de bons juges de coin. Cela nous a permis d'observer les techniques que les compétiteurs utilisent qui pourraient nous servir lors de nos prochaines compétitions. Ce fût une expérience intéressante et amusante. »

Émilie : « Cette expérience a été super. Elle nous a permis de prendre des responsabilités. »



Horaires des Cours : Lundi et Vendredi. 18H45-19h45 pour les enfants (5ans-11 ans) et 19h45-20h45 pour les ados adultes (à partir de 12 ans)

Professeur : Véronique Boutry 1^{er} DAN, Arbitre Nationale

Téléthon de Saint Maurice Montcouronne

5341 € récoltés au profit du Téléthon



Merci du fond du cœur à tous

L'édition du Téléthon de Saint Maurice Montcouronne 2018 a eu lieu du vendredi 7 Décembre au samedi 8 Décembre 2018, et s'est finalement achevée avec un total de **5341 €** reversés à l'AFM Téléthon.

Pour mémoire : en 2014 (4400€), en 2015 (5700€), en 2016 (5300€), en 2017 (4710€), en 2018 (5341€).

Un grand merci à vous pour votre participation, à nos sponsors pour leur support financier et matériel, et à tous nos bénévoles pour leur dévouement sans relâche tout au long du weekend.

Cette année, les activités ont démarré dès le mardi 16 Octobre avec une course du muscle à l'école. 126 élèves de l'école Simone Soumier, répartis en 42 équipes de 3 (un petit, un moyen, un grand), organisées autour de 3 cercles concentriques par âge, ont parcouru 342 kilomètres en relais.

C'était ensuite au tour du Tennis Club, qui organisait son traditionnel tournoi du club, et qui a décidé de reverser au Téléthon une quote part de chaque inscription.

Puis le fameux week-end national, où se sont enchainées des activités en tout genre : soirée contes pour les enfants suivie d'une soirée multi jeux (421, yams, poker, belote, tarot, uno, mille bornes, bazar bizarre, dames, dominos, baby-foot, fléchettes, black jack et la roulette).

Faible participation, mais une bonne ambiance avec l'incontournable buvette, la tartiflette du comité des fêtes, les crêpes de Marianna, ses braseros, et sa fameuse sangria : la blanche de Saint Mo.

Samedi matin c'était l'occasion de repasser le code de la route, de faire un apéro jeux, puis d'aller marcher avec une découverte surprise du château de Baville, de se faire maquiller et tatouer, de fabriquer des crackers ou des réalisations en perles, de faire de la gym.

Ensuite c'était place à la chorale des enfants de l'école en compagnie du jazz band, avec un pot de l'amitié offert par la mairie, pour finir par des cours de danse multi-genres.

Chapeau bas aux associations participantes : Bibliothèque Montgraviers, Comité des Fêtes, Fc 3 Vallées, Fcpe, Fun Country, Gape, Les Petits Loups, Maison de la Musique, Marche Nature et Bien être, Pour toi du monde, Road Riders, Tennis Club, Training Danse, Vitagym. Et merci à tous nos sponsors listés ci-après.

Un grand merci à l'ensemble du personnel de l'école pour l'organisation de la course du muscle et la chorale, et à la mairie pour son support logistique et le pot de clôture.



2018 est derrière nous, en route pour 2019 !

C'est l'occasion de vous manifester avec des idées, votre volonté de participer, ou votre sponsoring (par mail à ptsmm91@gmail.com)

Retrouvez nous <https://www.facebook.com/ptsmm91/>

LES NEWS DU TENNIS CLUB



Le Tennis Club s'engage chaque année à proposer aux Saint Mauriciens de bonnes conditions pour l'apprentissage et la pratique du tennis. Pour y parvenir, nous continuons d'investir et d'entretenir avec le support de la mairie les 3 courts extérieurs et le court couvert, mettons en place à un prix attractif des cours de tennis accessibles et adaptés à différents niveaux, et organisons des événements sportifs et conviviaux tout au long de l'année

L'équipe et les membres

Pour la saison 2018-2019, le bureau est composé de Philippe Adet (président), Jean-Pierre Bourges (vice président), Laurent Bily (trésorier), Pierre Turkiewicz (secrétaire général), Jean-François Euriot (secrétaire adjoint), Danielle Bastian (1er assesseur) et Didier Bernardino (2ème assesseur).

Le Tennis Club accueille cette année un nouveau professeur, Pierre Combrousse, qui nous rejoint en renfort de Philippe Roussel pour assurer les cours du lundi. L'offre actuelle couvre donc les lundi, mardi et jeudi soir, ainsi que toute la deuxième moitié du mercredi.

Nous avons pour cette saison 81 adhérents, comptant 25 jeunes de moins de 18 ans et 56 adultes.

Compétition

Le Tennis club a renouvelé l'engagement de plusieurs équipes en compétition. Faits marquants cette année, l'équipe 2 a terminé première de sa poule aux interclubs d'hiver, tandis que l'équipe garçons 11/12ans a entamé sa première saison de matchs lors des interclubs de printemps, frôlant de justesse la 1ère place de leur poule en Division 3, après avoir remporté 10 matchs sur les 12 disputés!

Les animations

La saison 2017-2018 a été riche en animations, avec l'organisation de 3 regroupements dédiés hommes, femmes, et jeunes, d'un barbecue et tournoi de double aléatoire pour tous les adhérents à l'occasion de la fête du club, et d'une sortie à Roland Garros pour plusieurs jeunes. Le club a également organisé un tournoi interne, dont les profits ont été reversés à l'association Pour le Téléthon à Saint Maurice.

Tournoi Open de Saint Maurice

Pour sa 10ème édition, et comme chaque année, le tournoi open du club - l'un des premiers du printemps dans la région - a attiré de nombreux joueurs. Cette année, 163 joueurs ont ainsi pu disputer des matchs du 9 mars au 14 avril 2018, aux termes desquels Mme Forestier-Guillaume du Tennis Club de Chevry côté Femmes et Mr Rieux du tennis Club d'Igny côté Hommes ont décroché la victoire. Merci à notre juge arbitre, Jean Pierre BOURGES, pour toute l'organisation de ce tournoi !

Et pour 2019

En plus de la reconduction des animations du club, nous envisageons de lancer de nouvelles initiatives pour partager notre passion du Tennis. Aussi si vous souhaitez rejoindre le club pour découvrir le fonctionnement et les responsabilités associatives, monter une section eSport Tennis à Saint Maurice Montcouronne, ou avez des propositions pour adapter le fonctionnement du club à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou à en discuter directement.

Bonne Année sportive 2019 !

Email : tcsmm91@gmail.com

Site Web : <http://www.club.fft.fr/tcsmm91>



TENNIS DE TABLE

ASS. (N° W911001709)

Accessible à tous, le tennis de table développe principalement des qualités techniques et morales.

Il est important d'être rapide et précis pour exécuter les différents coups, pour cela les qualités techniques et psychomotrices suivantes s'améliorent avec une pratique régulière :

- *coordination gestuelle,*
- *mobilité et rapidité de déplacement,*
- *dissociation vision / placement du corps.*
- *D'autre part, la rapidité des échanges nécessite une bonne vigilance.*
- *facultés de concentration,*
- *anticipation et vision du jeu (position de l'adversaire),*
- *autocritique de son geste ou de sa tactique de jeu pour trouver les failles ou les forces du jeu adverse,*
- *sociabilité et bon esprit.*

extrait de : <http://www.e-sante.fr/tennis-table/guide/1444>

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

Nous vous rappelons les horaires des entraînements :

Le mercredi de 20h30 à 22h30

Le vendredi soir de 21h00 heures à 23h00

Renseignements et inscriptions auprès de :

M. Dominique SCHOTT (Tél. 01 64 58 95 43)

TRAINING DANSE



Rappel des activités proposées de septembre 2018 à juin 2019 hors vacances scolaires :

ACTIVITES : salle du Bidon

Danses en ligne : Lundi soir avec Valérie (20h45-22h45) - 2 fois par mois

Tango Argentin : Vendredi soir avec Lily et Sam (20h30-22h30) – 1 fois par mois

ENTRAINEMENT LIBRE : salle du bidon

Le lundi soir à partir de 20h30 – 2 fois par mois

Le mercredi soir à partir de 20h30.

SOIREES DANSANTES : 2 soirées dansantes :

Samedi 24 novembre 2018 et Samedi 23 mars 2019 (salle Alfred Lucas).

Et sans oublier, [notre participation au Téléthon](#) en collaboration avec Fun Country et nos diverses participations aux événements organisés par les autres associations de SMM.

La saison 2017-2018 s'est terminée par un week-end en Baie de Somme, visites de la région et du parc de Marquenterre et danses au programme du samedi soir. Ce week-end de fin de saison est toujours très apprécié par les participants.

Pour ce début de saison 2018-2019, un nombre croissant d'adhérents pour les danses en ligne du lundi soir (2 fois/mois) ; un peu moins d'adhérents en Tango Argentin et arrêt des cours de salsa.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même en cours d'année.

Tous les adhérents de Training Danse vous souhaitent une **BONNE et HEUREUSE ANNEE 2019 !!!**

Claudine Templier 07 88 49 10 82 (présidente de l'association)



En Baie de Somme juin 2018

VITAGYM en 2017-2018, c'est 218 adhérents, 17 cours dont 15 pour les enfants et 2 pour les adultes (9 en gymnastique et 6 en modern jazz), 3 professeurs, 3 assistantes bénévoles, 4 assistantes rémunérées.

Mais c'est aussi :



un nouveau cours Compétition

Ce cours était destiné à 12 élèves âgés de 10 à 13 ans. Elles ont participé aux compétitions organisées par l'UFO-LEP. Et elles ont réussi à aller jusqu'au niveau régional. FELICITATIONS ! Et merci à Emilie, Camille et Marine pour leur implication !



RDV le 26 et 27 janvier 2019 pour la 1^{ère} compétition



La participation au Challenge de Villemoisson (Gym Loisirs)

Nous avons présenté plusieurs équipes en 9-10 ans, en 11-12 ans et en + de 13 ans. Comme chaque année, ils ont remporté de nombreuses médailles et coupes que ce soit en individuel ou / et en équipe. BRAVO !



Deux magnifiques galas !

Avec en Danse, pour la 1^{ère} fois, un spectacle réalisé devant et sur l'estrade sur le thème « Bienvenue à Bollywood ». En Gymnastique, des chorégraphies costumées au sol et aux agrès en individuel, en duo ou en trio sur le thème « Une nuit au musée ».



CHAPEAU BAS !

Et encore :

Un nouveau cours pour les 2-3 ans le mercredi matin

L'achat de 5 pistes d'évolution enroulables

L'organisation conjointe de la brocante de Saint Maurice avec la Bibliothèque Montgraviers

Des stages de gymnastique à chaque période de vacances scolaires

Une participation au téléthon avec un atelier Gymnastique le samedi après-midi

Une mise à disposition gracieuse de tout le matériel Vitagym pour les 5 jeudis du cycle gymnastique de l'école et une présence d'un membre du bureau à chaque séance

Et tout cela est géré par un bureau composé de 7 personnes (Amandine BOUIGE, Aurélie CAILLARD, Christine GRAZIANI, Nathalie MASSON, Delphine PAYAN, Elizabeth PUCHE, Magali ROSSE) totalement bénévoles aidées par leurs proches et quelques parents. Merci à Fred, Bertrand, Teddy, Dominique, et à Pascal, Philippe, Julie, Dominique, Sabrina pour les galas ; à Anne et Claire pour la compétition de Villemoisson !

Nous vous souhaitons une très bonne année 2019

Le nouveau bureau VITAGYM : Amandine, Aurélie, Christine, Delphine, Elizabeth, Ludivine, Magali, Nathalie

VIVRE ST MAURICE MONTCOURONNE

GYM PILÂTES



Vivre St Maurice vous propose des cours de gym Pilâtes dispensés par Franck Prunier, Éducateur Sportif Breveté d'État.

Qu'est-ce que le Pilâtes : une méthode douce qui renforce, étire et rééquilibre la musculature profonde dite posturale. Cette méthode a pour règle fondamentale la sécurisation de la colonne vertébrale, des cervicales jusqu'au coccyx en utilisant les principes de respiration, concentration, coordination et renforcement des muscles abdominaux.

Le Pilâtes peut être pratiqué par tous, est adaptable à tous les publics, personnes âgées, femmes enceintes...

Une cinquantaine d'adhérents pratiquent cette activité lors des cinq cours hebdomadaires :

**Mercredi matin : 9h00 à 10h00, 10h00 à 11h00
et 11h00 à 12h00**

Mercredi soir : 19h15 à 20h15

Vendredi soir : 18h00 à 19h00

Email : mariejomosinski@wanadoo.fr

mbrachmann@free.fr



APICULTURE

Du point de vue apicole, les conditions climatiques de 2018 ont été moins désastreuses que celles des années précédentes : le développement et l'activité des insectes volants, dont les abeilles, ont été favorisés.

Le frelon asiatique aussi, malheureusement : de nombreux nids ont dû être détruits sur la commune comme partout en France (coût par intervention : 90 à 100€). Tous n'ont pas été trouvés.

Cette espèce invasive -très prédatrice d'autres insectes qui ne savent pas se défendre- peut être préjudiciable à tout notre biotope. Il est important d'essayer de limiter son expansion.

Vivre Saint Maurice vous convie donc à une réunion d'information sur le frelon asiatique et son piégeage samedi 16 février 2019, dans l'après-midi, en mairie. Venez nombreux !

Vivre St Maurice dispose d'un extracteur de miel électrique que vous pouvez emprunter en adhérant à l'association. Une caution est demandée au moment de l'emprunt et le matériel doit être rendu propre et en bon état. La demande doit être faite auprès de

Marie-José Mosinski au 06 66 51 88 76





Relaxation et forme

Le Yoga

Pour chasser la fatigue, se muscler et gagner en sérénité, rejoignez le Yogaclub

« Ce ne sont pas les personnes qui doivent se plier aux techniques du Yoga mais ce sont les techniques du Yoga qu'il faut ajuster pour chaque personne »

Cherchant à répondre à une aspiration individuelle, d'équilibre physique, mental et spirituel, cette pédagogie développe la tonicité et le bien-être

Le Yoga Club vous propose tout au long de cette année 2018-2019

Les Ateliers Bol Tibétain

« Le son du Bol Chantant touche ce qu'il y a de plus profond en nous. Il fait vibrer l'âme. » Peter Hess

Le son qui se propage à travers la pièce semble venir d'un autre monde, les vibrations se répandent telles des ondes bienveillantes et apaisantes, dont la force ne vous laisse jamais insensible.



Le Yoga Famille avec vos enfants

Venez découvrir le yoga avec vos enfants, c'est 1h30 de yoga ludique et dynamique



Méditation pleine Conscience



Possibilité de s'inscrire à un cours et / ou deux cours adulte avec **Alice, Christine**, le **lundi soir** (19h30-20h30) et/ou le **jeudi soir** (19h30-20h45).

Peu importe votre niveau, les professeurs s'adaptent. Ouvert à tous et toutes

Contact : yogaclubsaintmo@gmail.com 07.83.12.14.16

Renseignements sur <http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr/>



QUI SOMMES-NOUS?

L'Université du Temps Libre Essonne est une université sans diplôme, ouverte à tous les âges.

Elle organise des conférences, des cours et des visites de niveau universitaire, **accessible à tous**, regroupés sous quatre pôles : Arts et lettres, Sciences, Médecine-santé-environnement, Sciences humaines.

L'adhésion permet l'accès à toutes les conférences données dans les onze antennes du département. Il est ainsi possible d'assister au cours de l'année, à plus de **200 conférences différentes**.

L'antenne du Pays de Limours, à laquelle **adhère Saint-Maurice-Montcouronne**, vous accueille soit à la Scène de Limours, soit au théâtre de Bligny.

Quelques conférences à venir en 2019 : Barbara, la longue dame brune ; Zoom sur notre amie la lune ; L'actualité du traitement du cancer ; Les femmes manquantes en Inde et en Chine ; Le génie des fourmis ; Médecine et religion : interactions contemporaines ; les couples mythiques dans l'art

Pour vous informer ou vous inscrire Tel : 01 69 47 78 25 - Internet : www.utl-essonne.org.

COMITE DE L'ESSONNE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

www.ligue-cancer.net/cd91



Inauguration de l'Espace sans tabac devant l'école de Saint Maurice-Montcouronne

La Ligue contre le cancer qui vient de fêter ses **100 ans** agit sur tous les fronts de la maladie pour répondre aux besoins des personnes concernées par le cancer.

Ses actions s'organisent autour de 4 missions :

Soutenir la recherche en étant le **1^{er} financeur privé**.

Informar, prévenir pour **éviter l'apparition de la maladie** car 40% des cancers pourraient être évités.

Améliorer la qualité de vie des personnes malades.

Changer les mentalités face au cancer.



Les écuries des sablons



Nous vous proposons de nombreuses activités pour adultes et enfants à partir de 4 ans, sous la direction de Gaëlle Le Golvan monitrice diplômée d'état

Leçons d'équitation en manège couvert ou en carrière.

Cours d'équitation ludiques et traditionnelles à shetland ou double poney

Initiation et perfectionnement

Dressage, saut d'obstacle, cross, équifun, TREC, laser game à poney, promenade en forêt.

Compétition de CSO et CCE du Shetland au Poney D,

Stages d'équitation pendant toutes les vacances scolaires
Pensions poneys et chevaux en box



Tel : 0164591444
Email : ecusablons@orange.fr
site : ecuriesdessablons.com



**Carrefour
Des Solidarités**

L'association répond aujourd'hui à des besoins de **solidarité** envers des familles défavorisées, confrontées à des problèmes socio-économiques de plus en plus nombreux.

L'association propose :

- Un **lieu d'accueil**, d'écoute, de conseil à l'aide des bénévoles investis dans l'association et de certains professionnels qui interviennent occasionnellement.

Via l'**épicerie sociale**, une aide alimentaire accessible à tous les bénéficiaires et une diversité de produits qui permet aux familles de bénéficier d'un minimum d'équilibre alimentaire (produits secs, frais, légumes, fruits...).

Au travers de la **braderie**, une aide matérielle, complément indispensable pour subvenir aux besoins des familles (vêtements, vaisselles, meubles., jeux..) mais qui s'avère être également un lieu important de discussion, d'échanges entre les familles.

Par des **animations** menées tout au long de l'année, la création d'un lien social pour les bénéficiaires, sorties culturelles, projet vacances d'été...

Par des **manifestations** chaque année, de présenter les activités de l'association, de faire connaître les situations de précarité des familles bénéficiaires, de faire appel à la générosité de donateurs et de convaincre de nouveaux bénévoles de rejoindre l'association.

Une **aide à l'insertion** par le recrutement de plusieurs salariés en emplois aidés, l'occasion de rebondir vers la vie active, par la venue du bus de l'emploi de la CCPL, des ateliers d'alphabétisation et de cuisine, par un partenariat avec un centre d'autistes...

Vous pouvez découvrir toutes ces activités dans le détail dans les différents menus du site

<https://www.carrefourdessolidarites91.org/>

État Civil



Mariages célébrés en 2018	
LEBOEUF Alain, Gérard HERSON Sylvie, Marie Jeanne	24-févr
LARRIEU Vincent, Christian, Raymond BOULIN Anne-Claire, Léa	19-mai
BORDECQ Pascal, Pierre François MARIAN Delphine, Gismonde, Jeanne	23-juin
BEJAR LLANES Alvaro KALINSKI Cynthia, Dorothee, Alexandra, Astrid, Diana, Marina	07-juil
FISCHLENSKI Grégory, Franck STIQUE Karen	21-juil



Naissances : enfants nés en 2018		
ORAIN Yann, Jean-François, Denis, Roger	11-janv	EVRY
MONTAGNIER Mathéo, Hugo	07-févr	ARPAJON
ROCCA Valentin, Hugo, Gabriel	03-avr	ARPAJON
CARPENTIER Marin, Lucien, Philippe	12-juin	ORSAY
JEHAN Matéo, Stéphane, Renaud	25 Aout	ORSAY
GONTHIER Wael, Woalbert	01-sept	ARPAJON
VACCARIN Katniss, Martine, Christine	11-oct	ARPAJON
BONHOMME Lilian, Paul, Émile	04-nov	ARPAJON
MALLERON Aurore, Annie	18-nov	LONGJUMEAU
DA SILVA MENDES Nathan	21-nov	ANTONY
SIMOES Antony, Jao, Dominique	27-nov	ORSAY
BARATTE Lana, Isabelle	03-déc	CRETEIL
EL ALAOUI Nael	07-déc	ANTONY
GOMES ANTUNES Sacha	08-déc	ANTONY
MORAIS MESTRE Elina	11-déc	ARPAJON
BERAUD Marceau, Gaston, Jean	30-déc	ANTONY



Décès en 2018	
GUILLOU Jean Yves, Guy	Février
BOUILLON Jack, Pierre, Fernand	Juillet
FAYE Françoise	Juillet
DROUET Jeannine	Août
POULIQUEN Marc	Septembre



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au **MARS 2019** **31**

- En ligne** → sur Service-Public.fr
 Service d'inscription pour les communes rattachées
- Par courrier** → auprès de votre mairie
 Formulaire d'inscription complété + photocopie de carte d'identité + justificatif de domicile
- Sur place** → au guichet de votre mairie
 Formulaire d'inscription complété + carte d'identité + justificatif de domicile